

L'Accent *sur l'Actu'*

NUMÉRO 29 | JANVIER 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Meilleurs vœux !

**Les vœux
du Maire**
page 4

**Subventions du
Département**
page 19

**Installation du
Conseil Municipal
des enfants**
page 22

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2 Questions au Maire
- p. 4 Les vœux du Maire aux habitants et aux aînés**
- p. 6 Rétrospective des aménagements 2022
- p. 8 Projets à venir
- p. 10 Plantations d'arbres, composteurs et nouveaux PAV
- p. 12 COP 15, un véritable enjeu planétaire à réussir
- p. 14 SEPAL/Scot, rencontre du Ministre des Transports
- p. 16 Projet "La clef des champs"
- p. 18 Subventions départementales**
- p. 20 Remise de Colis de Noël aux aînés
- p. 21 Repas de Noël des enfants au restaurant scolaire
- p. 22 Présentation et installation du Conseil Municipal des Enfants**
- p. 24 "Club Ados" en action(s)
- p. 26 Remise du Diplôme National du Brevet
- p. 27 "Sainte Barbe" : Journée d'hommage aux sapeurs-pompiers
- p. 30 Notre commune en chiffres**
- p. 32 Remise de bons d'achat aux familles accueillant des Ukrainiens
- p. 33 Pour "Octobre Rose", les Saint Pierrards se sont mobilisés !
- p. 34 Les castors sont revenus du côté de l'Ozon, à Saint Pierre de Chandieu !
- p. 35 Exposition photos dans la rue piétonne, "Notre village en images"**
- p. 36 Vivement le Carnaval 55 ! Programme des festivités
- p. 38 Séniors et enfants ont participé au Téléthon
- p. 39 Fête du 8 décembre aux portes de Lyon
- p. 40 Coup de projecteur sur les illuminations !
- p. 41 Marché de Noël scintillant dans une tonalité hivernale !
- p. 42 Être "citoyen du monde" utopie ou réalité ?** **LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**
- p. 51 Faits marquants de Novembre et Décembre 2022
- p. 52 Tribune des élus
- p. 53 C'est la vie

La municipalité
EN ACTIONS

La municipalité
EN ACTIONS

Actu'

Hôtel de Ville
5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@
mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre-
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

**Horaires d'ouverture
au public :**

Lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h30



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ
Conception/Mise en page : Service Communication
Photos : Service Communication/Pixabay.com - sauf mention
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.

Édito

Bonne et heureuse
année 2023

Au revoir 2022, bonjour 2023 !

Une nouvelle année commence et avec elle, son cortège d'espoirs, d'ambitions et de vœux, pour soi-même ou pour ses proches. Des vœux auxquels le conseil municipal et moi-même nous associons bien volontiers, pour vous souhaiter une année pleine de réussite, de bonheur, de santé et de prospérité.

Des vœux que nous savons fragiles, tant les incertitudes qui pèsent sur notre Nation, sur nos modes de vie et sur notre environnement sont importantes. A la succession des crises sanitaires, diplomatiques, climatiques et énergétiques que nous avons affrontées et que nous avons tentées de surmonter, nous devons plus que jamais répondre par la formidable capacité de résilience qui forge les sociétés humaines.

Parce que les espoirs que vous avez exprimés massivement en 2020 sont notre moteur, parce que nous regardons l'avenir avec confiance et détermination, l'équipe municipale et moi-même n'avons jamais relâché nos efforts. Nous avons travaillé chaque jour pour engager et poursuivre les chantiers structurants pour ne citer que cela, la requalification de la route de Givors, la réalisation d'une résidence à destination de nos seniors, la modernisation de notre groupe scolaire, les différents travaux liés à l'assainissement et à la qualité de l'environnement en général, etc.



Nous abordons cette année 2023 avec une énergie renouvelée, pour faire face aux défis qui nous attendent :

- En matière de transition énergétique, avec la rénovation thermique de l'école maternelle ou le remplacement de nos points d'éclairage public.
- En poursuivant l'aménagement du cœur de village, avec les travaux de la rue du 19 mars et la voirie devant l'espace Marcelle Genin.
- En travaillant au service de toutes les générations et de toutes les situations, avec la réalisation de la résidence « Roger Vayssière », celle de l'éco-résidence « La clef des champs » et la poursuite des travaux d'accessibilité dans nos équipements communaux.

Voilà quelques-uns des projets que nous comptons mener à bien, en ayant toujours à cœur de construire un avenir durable pour notre village.

Sans jamais laisser personne au bord du chemin et en tendant une main solidaire à ceux qui en ont besoin, avec courage, bienveillance et responsabilité.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. ■

Votre Maire dévoué,

Raphaël IBANEZ

Questions au Maire



« Notre village évolue et se modernise tout en préservant « son esprit Village » »



Quelques anciennes bâtisses sont déconstruites en laissant un parfum de nostalgie.

Notre commune est la seule du territoire de l'Est Lyonnais qui est restée durant 10 ans, sans augmenter son nombre d'habitants. Les services de l'État nous pressent de faire évoluer notre population, ce que nous organisons à travers notre Plan Local d'Urbanisme, mais raisonnablement et avec beaucoup de modération, toujours avec l'objectif de « rester un village attrayant, où il fait bon vivre ».

L'ancienne pharmacie et les 2 maisons voisines laisseront la place à une résidence orientée « seniors » et un foyer ouvert à tous les habitants de la commune de plus de 70 ans.

Mais d'autres programmes privés voient également le jour, tels que 2 petits lotissements chemin des vignes, quant à l'ancienne ferme « Blanchet » elle laissera sa place à un ensemble de très belle facture déjà pré-réservé à 80%.

J'entends souvent dire que le nombre d'habitants a explosé dans notre commune et qu'elle devient une ville. En réponse, je voudrais simplement communiquer ces chiffres qui parlent d'eux-mêmes : **de 2012 à 2020, la population a baissée de 4 651 à 4 616 habitants.** Par ailleurs, de 2019 à 2022, la commune a malheureusement enregistré 129 décès. ■

Comment comprendre l'extension de la ZFE demandée par la métropole de Lyon

La gouvernance de Lyon a décidé d'accélérer la mise en place d'une « zone à faible émission » sur une grande partie du territoire de la Métropole. Nos proches voisins Mions et Saint-Priest, communes de la Métropole s'opposent à l'extension de cette zone qui imposera des contraintes, notamment l'utilisation des voitures anciennes et interdire le Diesel en 2026.

Nous savons que 70% des habitants de notre commune vont travailler régulièrement en direction de Lyon, comme nos artisans et entreprises qui ont une grande partie de leurs activités dans la métropole, la mise en place accélérée de la ZFE sera une forme d'exclusion pour une bonne partie des habitants de notre territoire.

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais s'est prononcée contre l'extension de cette « zone à faible émission », en demandant aux services de l'État de modérer l'urgence de la mise en place de cette procédure, afin de laisser le temps à nos habitants de se préparer et à notre territoire d'avoir un moyen de transport conséquent « la gare des Portes du Dauphiné » à Saint Pierre de Chandieu, qui mettra Jean Macé à 17 mn de Lyon.

Concernant notre commune, le 18 janvier en conseil municipal, nous nous sommes également prononcés contre la forme que revêt l'extension de cette ZFE. ■

(Voir l'encadré ci-contre)



Les travaux de la route de Givors vont ils bientôt se terminer ?

Le premier tronçon de la route de Givors est un chantier complexe qui a dû prendre en compte un nombre important de contraintes. Il fallait maintenir la circulation sur cet axe fortement usité notamment le matin et le soir, avec des passages de transports en commun scolaires et publics.

De plus, nous avons à Saint Pierre de Chandieu une activité agricole importante que nous respectons et qui nous oblige à prévoir le libre passage des différents engins agricoles avec des gabarits et des débattements importants.

La déviation côté Madone sera toujours praticable, permettant ainsi de rejoindre le centre bourg grâce à la réouverture de la partie sud de la rue du stade. Les plantations d'arbres et végétaux seront réalisées en Janvier.

La fin de cette première phase de voirie est prévue pour mi-février. ■



Délibération au Conseil municipal en date du 18 janvier 2023

Mesdames et messieurs, chers collègues,

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 a instauré des « Zones à Faible Emission » (ZFE) dans les métropoles dont celle de Lyon. Ainsi, depuis le 1er janvier 2020, cette ZFE est entrée en vigueur pour les poids lourds et les utilitaires légers Crit'Air 5, 4 et 3.

A partir de cette année et jusqu'en 2026, les conditions de circulation des véhicules polluants se durciront et le périmètre ZFE sera étendu. Toutefois, si des aides financières existent pour les habitants de la métropole, rien n'est en revanche prévu pour ceux des territoires périphériques.

De plus et comme cela a maintes fois été déploré, que ce soit par les communes ou par la CCEL, ces nouvelles restrictions provoqueront inévitablement des reports de circulation sur les réseaux routiers de l'Est lyonnais, déjà particulièrement engorgés.

La préservation de notre environnement et de la qualité de l'air sont des questions tout à fait essentielles pour nos populations et il ne saurait être question de remettre en question la pertinence de cette ZFE étendue.

En revanche, comment ne pas nous étonner de son caractère précipité ? Comment imaginer que nos artisans et nos petites entreprises déjà lourdement impactés par la crise énergétique devront en plus réduire leur activité si leurs véhicules utilitaires ne peuvent plus circuler. Comment croire que les nombreux travailleurs du Nord Dauphiné devront rester aux frontières de l'Isère avec leur voiture jugée trop polluante ?

Certes vertueuse, cette décision prise de manière unilatérale et sans aucune concertation, me semble donc prématurée à plus d'un titre.

- Prématurée car elle ne prévoit aucun dispositif d'aide financière aux usagers de la route, afin qu'ils renouvellent leur parc automobile ou s'équipent de moyens de transports moins polluants
- Prématurée car la métropole oublie un peu vite que la desserte en transports en communs de nos territoires de l'Est Lyonnais est loin d'atteindre les cadencements des lignes lyonnaises.
- Prématurée car une fois de plus, les reports de trafic vont un peu plus étouffer nos territoires dans une forme de mépris pour notre environnement, pour notre agriculture durable et pour la qualité de vie des populations.
- Prématurée enfin car elle fait fi de tous nos efforts en vue de rouvrir la gare de Chandieu Toussieu qui serait pourtant une des réponses à cette extension de la ZFE.

C'est pourquoi mes chers collègues, je ne vous cache pas mes réserves quant à ce projet et je vous propose qu'à travers cette délibération, nous exprimions notre opposition, uniquement sur la forme qu'il revêt et non pas sur son intérêt environnemental. ■

La saison des vœux



Vendredi 6 janvier à l'espace DesLyres, Raphaël IBANEZ et son équipe municipale étaient réunis autour des Saint Pierrards pour leur adresser leurs meilleurs vœux pour 2023.

Cette première cérémonie en présentielle après 2 ans d'absence, a permis de mettre à l'honneur les bénévoles des associations qui s'étaient mobilisées pour confectionner des masques pour la population, lors de la 1^{ère} vague de Covid.

Des Médailles de la Ville leur ont ainsi été remises par l'intermédiaire de leurs présidentes *. Les autres bénévoles n'étant pas adhérents à une association ont également été remerciés.

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés de la Reine du Carnaval 55 et de ses Dauphines ont avec leurs mots, adressé au public tous leurs vœux de bonheur à l'aube de cette nouvelle année.

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre fidélité !



* **Art a soi** : Marie Alberte GOULOT
Au cœur des bobines : Éliane PIPARD
Les créatives de l'Ozon & La guilde de bel air : Marylène MARTIN
Nos instantes cousettes : Amélie D'ATTOMA
Les amies de la couture : Isabelle HENRY (représentée par Josy BOSSY)
Le comité des fêtes : Ginette CARVAL



Les vœux aux aînés



Vendredi 13 janvier, le maire accompagné des membres du CCAS et du Bureau social a présenté ses vœux aux seniors, lors de la traditionnelle galette des rois.

Chaque année la municipalité par le biais du CCAS, tient à ce que toutes les personnes de plus de soixante-dix ans reçoivent à la fois un colis de Noël et participent à ce rendez-vous festif de début d'année.





Rénovation thermique de la Mairie



Création d'un poulailler pédagogique à Rajat



Rétrospective : Ce qui a été fait en 2022



Création d'une aire végétalisée au Domaine de Rajat



Parc de Rajat



Introduction de 2 couples de paons dans le parc



Création d'un enclos pour des chèvres



Poursuite de la politique de plantation d'arbres



Opération : installation de pièges à frelons



Château d'eau chemin des Crêtes



Assainissement chemin de Villeneuve



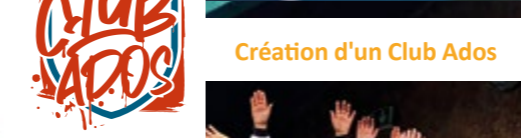
Végétalisation de la cour de l'école



Équipement informatique de l'école René Cassin



Déploiement de la vidéo-surveillance



Création d'un Club Ados



Salle et square Marcelle Genin

Nouvelle installation de la Médiathèque à Rajat



Mutualisation du Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEI)



Les projets à venir

Rénovation de l'éclairage public

Poursuite de la plantation d'arbres

Zone d'Activités : amélioration des voies de circulation et végétalisation du site

Réouverture de la gare à l'horizon 2025

Nouvelle déchetterie avec ressourcerie

Construction de l'éco-résidence « La clef des champs »

Rénovation thermique de la Maternelle et réhabilitation des locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale

Poursuite du projet AD'AP au Gymnase DesLyres

Installation d'un parcours de santé à Rajat

Travaux rue du 19 mars pour achever la continuité des travaux de réaménagement de la rue du Stade

Aménagement paysager et de détente, vers l'espace consacré aux animaux

Résidence Roger Vayssière à destination des seniors

Réfection du réseau d'eaux pluviales (Cros Cassier / Acacias / Vernay)

Travaux de voirie devant Marcelle Genin

Fin des aménagements rue du Stade et parking du Complexe DesLyres

Agrandissement du cimetière de la chapelle Saint Thomas et création d'une salle de recueillement

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) : environnement et développement durable

Peu à peu, les PAV aériens installés dans la commune, disparaissent au profit de conteneurs semi-enterrés.

Mais vous voyez également un système de collecte différent, il s'agit de nouveaux containers destinés aux ordures ménagères.

Le principe de ces PAV fonctionne comme celui de la collecte des emballages « verre » ou « carton » qui ne se fait pas au porte-à-porte.

Avec ce système, vous pouvez apporter les ordures ménagères directement dans ces points, ce qui de ce fait, supprime la contrainte de containers chez soi, mais également à terme l'encombrement des trottoirs.



Opération composteurs

La commune de Saint Pierre de Chandieu invite ses habitants à récupérer leur bon pour un composteur bois à l'accueil de la Mairie afin de profiter de ce tarif préférentiel.

Composteur en bois
Tarif : 30€
77 x 77cm, 72cm de hauteur,
400 litres de contenance,
Vendu démonté.



QUELS SONT LES AVANTAGES DU COMPOST ?

- Il nourrit gratuitement les plantes grâce à sa forte concentration en humus et éléments fertilisants,
- Il est utilisable pour tous les végétaux, même dans les pots,
- Il donne un sol bien structuré qui retient l'eau et les éléments nutritifs,
- Il protège les végétaux contre les parasites et les maladies,
- Il régule les différences de température du sol diurnes/nocturnes.
- Il réduit le volume des ordures ménagères.

A NOTER : Pour les personnes qui ont passé leurs commandes en 2022, les tarifs annoncés seront maintenus.

La municipalité voit vert...

La plantation d'arbres permet de lutter contre le changement climatique

Puisque le reboisement est la meilleure façon pour lutter contre le changement climatique et fidèle à notre engagement, nous accélérons la plantation d'arbres et végétaux, dans différents secteurs de la commune et en les intégrant dans nos projets (réhabilitation de la cour de l'école, du parc Marcelle Genin, le long des modes doux, du skatepark, de la rue du stade et du parking de Deslyres).

Toutefois, cela ne veut pas dire, planter à tout prix et sans réflexion. C'est un défi ambitieux que nous nous engageons à relever et pour cela, nous sommes accompagnés par des arboriculteurs. ■

Aux abords du collège et du skatepark

98 arbres (*Acer campestre* - *Carpinus betulus* - *Prunus avium* - *Prunus padus* - *Prunus spinosa* - *Quercus petraea* - *Quercus robur* - *Aronia melanocarpa* - *Amelanchier canadensis* - *Mespilus Germanica* - *Morus alba* - *Juglans regia* - *Acer monspessulanum* - *Carpinus orientalis* - *Cercis siliquastrum* - *Fraxinus Ornus* - *Tilia cordata* - *Acer monspessulanum* - *Cercis siliquastrum* - *Fraxinus angustifolia* - *Ostrya carpinifolia* - *Pistacia chinensis* - *Koelerutaria paniculata* - *Acer platanoides* - *Acer rubrum* - *Carpinus betulus* - *Celtis australis* - *Zelkova serrata* - *Malus sieboldii* - *Heptacodium miconoides*)

436 arbustes (*Ribes nigrum* Noir de Bourgogne - *Ribes nigrum* Andega - *Ribes rubrum* London market - *Ribes rubrum* Versaille blanche - *Ribes uva-crispa* Varianta - *Cornus mas* - *Cornus sanguinea* - *Corylus avellana* - *Euonymus europaeus* - *Ilex aquifolium* - *Ligustrum vulgare* - *Lonicera xylosteum* - *Rosa canina* - *Sambucus nigra* - *Sorbus aria*)

3071 vivaces (dont 20 variétés différentes)

Square Marcelle Genin

36 arbres (*Amelanchier alnifolia* - *Albizia julibrissin* - *Carpinus betulus* - *Crataegus monogyna* - *Chionanthus retusus* - *Liriodendron chinense* - *Lagerstroemia indica* - *Liquidambar styraciflua* - *Osmanthus x burkwoodii* - *Quercus ilex* - *Chionanthus retusus* - *Syringa vulgaris* - *Viburnum tinus* - *Prunus serrulata*)

25 arbustes (*Photonia* - *Philadelphus coronarius* - *Trachelospermum jasminoides*)

3795 vivaces (dont 13 variétés différentes)

La COP15 sur la

BIODIVERSITÉ

©DR
...c'est quoi ?



COP 15, un véritable enjeu planétaire à réussir

La 15^{ème} conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022 sous présidence chinoise, les représentants de 196 pays étaient présents.

Un accord a été trouvé sur le cadre mondial de préservation de la biodiversité. Ce cadre prévoit la protection de 30% des terres et de 30% des mers à échéance 2030. Actuellement, 17% des terres et seulement 8% des mers sont protégées à divers degrés de contrainte. Il prévoit de réduire :

- de 50% l'introduction des espèces envahissantes,
- d'au moins 2/3 le rejet de pesticides dans l'environnement,
- de 100% le rejet de déchets plastiques,
- d'agir contre le changement climatique en réduisant les émissions mondiales de CO₂ de 10 gigatonnes par an.

En 2022 l'estimation des émissions est de 54 gigatonnes.

La France continuera de porter des engagements forts aux niveaux national et international, notamment aux côtés des 116 pays de la Coalition pour la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples (HAC).

Un enjeu majeur : l'adoption d'un nouveau cadre stratégique mondial pour la biodiversité pour la période 2020-2030.

La COP15 doit permettre l'adoption d'un nouveau cadre stratégique mondial pour la biodiversité d'ici 2030.

Ce cadre devra comprendre des objectifs quantifiés et mesurables, ainsi qu'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.

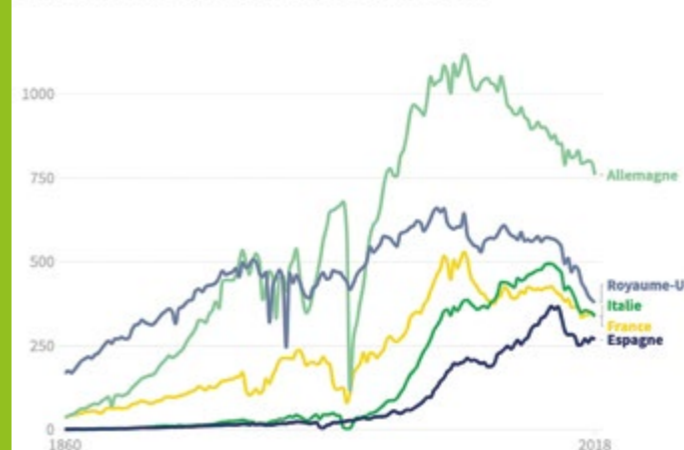
Pour 2050, quatre grands objectifs devraient être atteints :

- Réduction des menaces à la biodiversité
- Conservation et utilisation durable des ressources
- Accès et partage des avantages issus des ressources génétiques
- Moyens de mise en œuvre du cadre mondial

L'objectif pour la France, dans cette négociation coordonnée au niveau européen, est de favoriser l'adoption d'un cadre stratégique ambitieux et structurant pour l'ensemble des secteurs économiques. Ce cadre devra être mis en œuvre de manière effective, avec les financements associés, afin d'inverser la courbe de la perte de biodiversité.

La mobilisation générale de fonds pour la biodiversité, toutes sources et toutes destinations confondues, doit atteindre 200 milliards par an d'ici 2030. ■

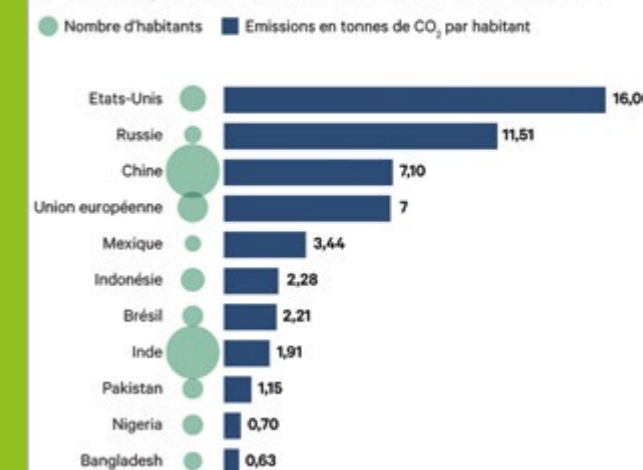
En Europe, le 1^{er} émetteur est l'Allemagne
Emissions de CO₂ depuis 1860, en millions de tonnes de CO₂



En Europe, l'Allemagne est le pays le plus émetteur de CO₂. Ce résultat s'explique principalement par l'importance du charbon dans son mix énergétique.

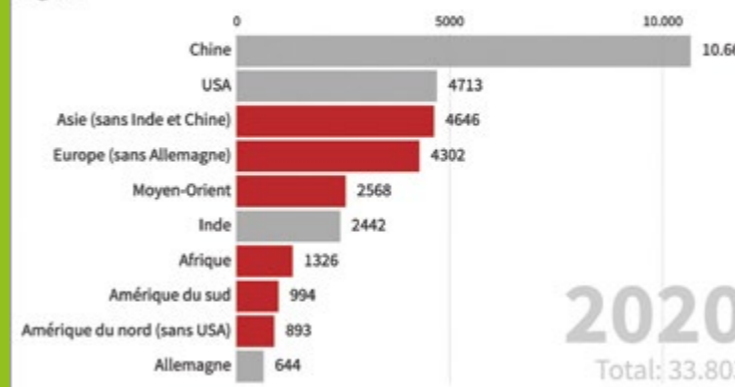
Américains et russes au palmarès des habitants les plus pollués

Emissions de CO₂ par habitant pour les 10 pays les plus peuplés au monde, en 2019



L'inégalité des rejets de CO₂ se retrouve quand on les rapporte à la population de chaque pays. Ainsi, les Américains et les Russes sont ceux qui rejettent le plus de CO₂ par habitant. La Chine qui est désormais l'un des pays les plus pollués au monde, se trouve désormais au même niveau que les pays de l'Union européenne, avec 7 tonnes de CO₂ par habitant.

Quels pays polluent le plus ?
Emissions mondiales de CO₂ depuis 1960, en millions de tonnes de CO₂, par grandes régions



Jusqu'au début des années 1970, les principaux émetteurs étaient les pays les plus développés, c'est-à-dire les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne. S'ils ont été rattrapés par les pays en pleine croissance d'Asie et la Chine au premier chef, qui est aujourd'hui le pays qui rejette le plus de CO₂, les Etats-Unis restent le pays ayant le plus contribué historiquement aux émissions de gaz à effet de serre (GES).



sepal

Planifier
l'agglomération
lyonnaise

On vous explique ce qu'est le Sepal et pourquoi le Scot est en pleine révision

Qu'est-ce que le SEPAL (Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise) ?

Créé en 1985 et refondé en 2002, le Sepal, a pour vocation unique d'élaborer le Scot de l'agglomération lyonnaise. Il assure également sa mise en œuvre, en lien étroit avec les collectivités membres et les partenaires.

Qu'est-ce qu'un Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) ?

Créé par la loi Solidarité et renouvellement urbain, le Scot définit les grandes orientations d'aménagement et de développement de l'agglomération lyonnaise pour les 20 ans à venir.

Le Scot est « intégrateur » de l'ensemble des politiques publiques nationales, régionales et locales en matière d'habitat, d'économie, de déplacement, d'environnement.

Le Scot est un document vivant qui peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble. L'actuel Scot reste le document de référence jusqu'à l'approbation du nouveau Scot fin 2025.

Vers un nouveau projet de territoire

La décision d'engager la révision du Scot s'explique par la nécessité de bâtir un nouveau modèle de développement, capable d'apporter des réponses adaptées aux défis urbains, économiques, écologiques et sociaux auxquels l'agglomération lyonnaise sera confrontée d'ici les vingt prochaines années. Il doit donner les lignes forces de l'aménagement territorial jusqu'en 2040.

Le schéma de cohérence territoriale est une sorte de feuille de route ou de cadre de travail des collectivités, qui fait l'objet de longues concertations sous la houlette des trois structures concernées : une collectivité poids lourd : la Métropole de Lyon (59 communes) et deux EPCI moyens, la CCEL (communauté de communes de l'Est lyonnais, 42000 habitants, 8 communes) et la CCPO (communauté de communes du Pays de l'Ozon, environ 27000 habitants, 7 communes).



Ce projet de territoire qui assure la cohérence des politiques publiques en matière d'habitat, d'économie, de déplacement et d'environnement, prendra en compte les nouveaux enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux de l'agglomération.

Ces 10 dernières années ont été marquées par l'ampleur du développement démographique et économique du territoire, des changements dans les modes de vie et les comportements.

Une concertation a eu lieu dans l'Est Lyonnais et les élus de la CCEL étaient bien évidemment présents, puisque les décisions qui seront prises concernant la révision du Scot impacteront également nos territoires. La nécessité de développer l'offre de transport était notamment au cœur des discussions. Concernant les questions liées à l'offre de logement en périphérie de la métropole, les élus défendent leur politique d'aménagement qui doit rester raisonnée et maîtrisée.

Les communes de la CCEL veulent pouvoir continuer à développer leurs zones d'activités économiques en accueillant des entreprises du secteur tertiaire qualitatives et non polluantes.



Depuis 2010, l'évolution de l'agglomération lyonnaise s'est caractérisée par :



Une **progression démographique** rapide avec un dépassement de l'objectif d'accueil de 150 000 habitants supplémentaires en 2030 fixé dans le Scot, celui-ci ayant été atteint dès 2020.



Une **forte concentration économique** et un **accroissement des échanges** entre le centre de l'agglomération lyonnaise et les territoires voisins, qui provoquent une saturation des réseaux et des équipements.



Une **demande de transport qui peine à trouver des réponses alternatives à la voiture** au-delà de l'accès au cœur de l'agglomération et impose de davantage tenir compte de l'aire d'influence réelle de l'agglomération lyonnaise pour proposer un bouquet de mobilité attractif.



Un **essoufflement du modèle d'urbanisme commercial** : une croissance des surfaces commerciales décorrélée de l'évolution démographique et des attentes des consommateurs



De plus en plus tournée vers la proximité, la **consommation locale et responsable**, le commerce numérique...



Un **développement fondé sur l'attractivité internationale** ayant pour corolaire un renchérissement des prix du foncier, de l'immobilier et l'accroissement des inégalités sociales et territoriales.



Une **réduction des émissions de gaz à effet de serre insuffisante** pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Une **consommation encore importante d'espaces naturels et agricoles** liée au développement urbain et économique, mettant au premier plan l'enjeu de la sobriété foncière.



Des **pressions de plus en plus fortes sur la biodiversité, les ressources** (eau, matériaux...) conjuguées à des dégradations de la qualité de l'air (ozone) et des niveaux de bruit encore très élevés dans certains secteurs, qui altèrent la qualité de vie et celle de notre environnement.



Un **accroissement des interdépendances avec les territoires voisins de l'agglomération lyonnaise**, qui exige une vision élargie des enjeux et des réponses à apporter.

Investir les territoires à forts enjeux

Le Scot a identifié sept territoires porteurs d'enjeux décisifs pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en raison de leur potentiel, de leur rôle ou de leurs atouts spécifiques.

Il invite à poursuivre et affiner sur ces territoires l'élaboration de projets en mesure d'assurer un haut niveau de cohérence aux politiques publiques d'aménagement.

Au sein de ces territoires, quatre sites à enjeux sont précisément ciblés (**Lyon-Saint Exupéry**, Portes du Dauphiné, Aéroport de Corbas, Hôpitaux Sud). Leur développement futur est soumis à des conditions particulières, notamment l'élaboration de plans d'aménagement d'ensemble permettant d'encadrer leur développement à moyen et long terme et de garantir la qualité finale du territoire aménagé.

Pour mener à bien cette révision du Scot, les élus du Sepal ont décidé de la mener en sollicitant l'avis des habitants de l'agglomération lyonnaise, en associant ceux qui résident également hors agglomération et qui sont concernés par ce projet. Notre communauté de communes en fait partie.

En octobre 2022, une série de rencontres publiques a été organisée et elles avaient pour objectif de débattre du sens du développement, hiérarchiser les enjeux et priorités et identifier des propositions concrètes.

Une plateforme participative « grand public » a été également mise en place dès l'automne avec plusieurs formats de consultations tout au long de la démarche de révision.

Les enjeux à relever mais aussi l'impact des choix qui seront opérés sur le cadre de vie, l'offre de transport, l'habitat, l'accès à des espaces de nature, nécessitent d'associer à la réflexion celles et ceux qui « vivent le territoire » et sont les premiers concernés.

Les élus du Sepal ont souhaité que les habitants, les acteurs économiques, associatifs et les élus soient invités à cette concertation autour du Scot, pour débattre de l'avenir du territoire.

Les propos tenus lors des plénières et des ateliers ont été riches et souvent concordants avec les problématiques soulevées par les experts et les élus en charge de piloter la révision du Scot :

- **Réorganiser le modèle de développement** à l'échelle de l'aire métropolitaine en lien avec les villes moyennes autour de l'agglomération lyonnaise ;
- **Pouvoir mieux se déplacer** autrement qu'en voiture, en interne à l'agglomération et pas uniquement vers Lyon ;
- **Pouvoir mieux vivre en proximité** et, pour cela, mieux répartir lieux de travail, de vie et de loisir ;
- **Lutter contre la perte de mixité et de cohésion sociale** ;
- **Garantir l'accès à un logement abordable et de qualité** ;
- **Préserver l'agriculture locale** et valoriser les nombreuses externalités positives qu'elle rend au territoire ;
- **Préserver les espaces naturels et forestiers** et faire plus de place à la nature en ville. ■



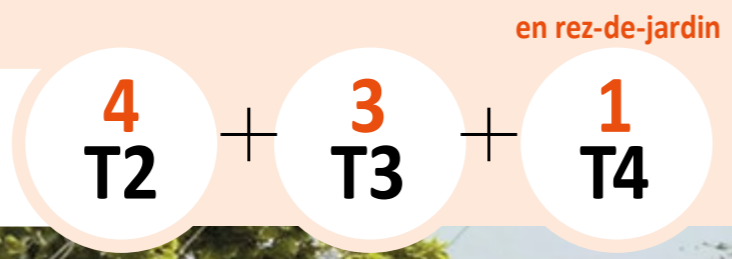
La « Clef des Champs » sera une éco-résidence respectueuse de l'environnement

Les travaux de construction de cette éco-résidence débuteront d'ici un an. Elle sera située en parallèle du chemin de la Bouvière, à la hauteur du Cadran.

25 logements

seront proposés et ventilés de la façon suivante

8 logements intermédiaires



17 logements en accession libre

comprenant pour chaque maison :
1 garage,
1 place de stationnement supplémentaire en extérieur sur la courée et
1 place visiteur le long du parc seront créés.



Ces logements seront en priorité destinés aux Saint Pierrards et/ou pour des rapprochements familiaux.

Un projet paysager d'envergure

L'agence d'architecture accordera une attention toute particulière au volet paysager du projet la « Clef des Champs ». Le paysagiste travaillera en étroite collaboration avec l'architecte et dans un souci de cohérence globale, il appuiera l'architecte en ce qui concerne les préconisations relatives au paysagement des espaces privés libres. Il collaborera à la rédaction des cahiers de prescriptions paysagers du projet. Le paysagiste sera appelé à intervenir dans les démarches de concertation avec les habitants.

La politique environnementale du constructeur apporte une réponse adéquate et concrète aux orientations d'aménagement souhaitées dans le cahier des charges, notamment :

- Créer les différentes ambiances de quartier,
- Garantir le maintien de la biodiversité,
- Développer une démarche environnementale,
- Diversifier et renforcer l'offre d'habitat pour offrir aux habitants un parcours résidentiel,
- Privilégier les circulations douces,
- Favoriser le bien vivre.

Ces piliers environnementaux essentiels participeront à la qualité de vie des futurs habitants.



Des solutions qui préservent l'environnement

Dans un souci d'optimisation des consommations énergétiques, les constructions seront équipées de pompes à chaleur réversibles et prééquipées pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Afin d'anticiper la transition du parc automobile d'ici 2035 vers de la motorisation électrique, les constructions seront dotées de borne électrique de 7,5KW.

Les maisons seront construites à base de Posyte. Le Posyte est un matériau de très haute performance thermique destiné à la construction passive et positive à usage d'habitation et commercial. Il contribue à la qualité de l'air intérieur des bâtiments, c'est un matériau issu à 100% du recyclage.

Concernant la performance thermique : la résistance thermique des murs dépasse de 9% les exigences de la RE2020 et Passivhaus.

Le budget prévisionnel ambitieux est à la hauteur des exigences environnementales et architecturales du projet. Afin de répondre aux très fortes attentes de la commune en matière de qualité architecturale et environnementale, 160 000 € sont consacrés aux espaces verts et 653 800 € au poste voiries et réseaux divers. Le coût global du projet est estimé quant à lui à 2 985 100 €, à charge bien entendu du constructeur.

La livraison des logements est prévue pour l'été 2025. ■

LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS



Le Département est compétent dans 4 grands domaines d'actions - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant 12 politiques publiques, pour un budget global de 601,12 M€ (2022).

Le Rhône en chiffres :

- 52 collèges, 2M de repas/an
- 12 Maisons Familiales Rurales
- 3 600 km de sentiers balisés, 46 espaces naturels sensibles
- 1 musée, 80 000 visiteurs/an
- 2 médiathèques, 154 bibliothèques territoriales
- 249 M€/an dédiés aux solidarités, 40 000 prestations sociales/an
- 82 établissements d'accueil pour les seniors
- 36 établissements d'accueil du jeune enfant, 49 micro-crèches
- 4 M€/an de dotation au monde agricole
- 2 872 km de routes départementales, 1 700 ouvrages d'art
- 270 000 logements et locaux professionnels desservis par le haut débit d'ici fin 2022
- 105 M€ sur 6 ans investis dans des bâtiments scolaires basse consommation



208 communes



www.rhone.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Le "Partenariat territorial" permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois. Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de

SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

- Requalification de la route de Givors - RD 149
- Mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection urbaine
- Aménagements et désimperméabilisation de la cour et des abords de l'école René Cassin
- Création d'un parcours de santé sportif dans le parc de Rajat
- Extension du cimetière paysager et création d'une salle de recueillement
- Rénovation du bâtiment IEN de l'école René Cassin



3 subventions allouées par le Département, viennent s'ajouter à celles déjà versées par l'État et la Région.

En novembre, Raphaël IBANEZ s'est vu remettre par Christophe GUILLOTEAU, président du Conseil départemental du Rhône, un chèque de 70 000 euros.

En effet, le Département du Rhône aide les communes afin de faire du territoire départemental un espace de solidarité. Il contribue au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes dans le cadre d'appels à projets.

La municipalité avait candidaté afin d'obtenir différentes subventions destinées notamment à la rénovation d'un des bâtiments de l'école René Cassin, à la création d'un parcours santé dans le parc de Rajat et à l'extension du cimetière paysager.

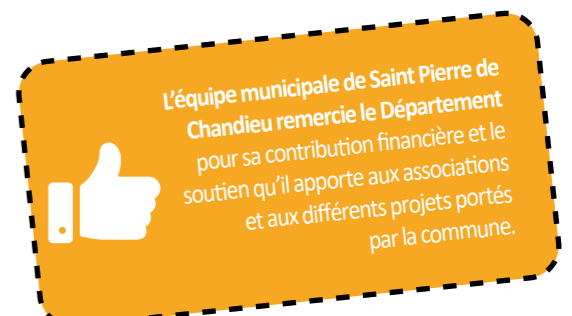
Étaient présents Christine HERNANDEZ et Daniel VALERO, Conseillers départementaux du canton de Genas.



8000 € du Département pour nos associations

Grâce aux deux Conseillers départementaux du canton de Genas : Christine HERNANDEZ et Daniel VALERO, le Département a également accordé huit subventions au profit d'associations de la commune pour un montant total de 8000 euros.

Elles reviennent à Caval'Arc de Savoye, à l'Association Lyon Lviv-Les joyeux petits souliers d'Ukraine, à Sourire Ensemble, au Comité des fêtes, au Basket, à la Fanfare et clique, mais aussi au CCAS et au Collège Charles de Gaulle.





La salle du Conseil transformée en café pour accueillir nos aînés

Depuis de nombreuses années déjà, la commune et le CCAS mènent différentes actions en faveur des personnes de 70 ans et plus.

En décembre, la remise des colis de Noël est un moment privilégié pour les élus, puisque ce rendez-vous favorise un moment d'échange avec les séniors.

Cette année encore ce sont **187 colis pour les couples et 260 colis individuels** qui leur ont été offerts par le maire, l'adjointe aux Affaires sociales, Annick BADIN, les membres du CCAS accompagnés d'élus.

Durant deux après-midi, le 1^{er} étage de la mairie s'est transformé ainsi en café et tous ont pris un réel plaisir à discuter et à se retrouver autour d'une boisson et d'une assiette de friandises.

Les jeunes du Conseil municipal des enfants (CME) nous avaient fait part l'année dernière, du souhait qu'ils avaient d'être présents aux côtés des élus pour remettre ces colis. Nous les avons donc conviés et ils ont été nombreux à venir partager cet après midi du lundi 19 décembre avec les séniors de la commune. Tous ont apprécié cette rencontre intergénérationnelle.

Les élus se sont rendus au domicile des personnes qui n'avaient pas pu se déplacer et dans les maisons de retraite où certains résident. ■

187
colis pour les couples
&
260
colis individuels



Repas de Noël des enfants au restaurant scolaire

Les enfants des écoles ont eu la joie de partager un déjeuner avec le père Noël !

Cette année, comme toutes les précédentes, le père Noël a fait un tour du côté du restaurant scolaire.

Quoi de mieux pour compter le nombre d'enfants sages, que de frapper directement à la porte du restaurant scolaire, afin de les rencontrer et deviner instantanément les maisons où les rennes devront s'arrêter...

Ce fût l'occasion pour les enfants d'échanger quelques mots avec lui et c'est avec la distribution des traditionnelles papillotes, que le repas s'est terminé dans la joie et l'impatience de savoir ce que le père Noël aura retenu de leurs souhaits ! ■





Conseil Municipal des Enfants

Ils y siègent **DEPUIS LE 9 NOVEMBRE**

Ils ont mené une vraie campagne pour se faire élire et lors de leur candidature, ils nous ont fait part de leurs motivations : **ils souhaitent représenter leurs camarades et proposer des idées afin d'améliorer leur école et le village.**

Ils désirent comprendre le fonctionnement de la commune et connaître les projets en cours et futurs. Enfin, ils veulent participer aux différentes cérémonies du souvenir et pourquoi pas, ceux qui le souhaitent pourront-ils officier avec le maire, lors des cérémonies de mariage.

“ **Le Conseil Municipal des Enfants permet aux jeunes élus d'apprendre le fonctionnement de la démocratie, à collecter des idées, à les défendre et à les présenter à l'équipe municipale et au maire, le jour des conseils, afin de pouvoir les mettre en œuvre.** ”

Ils ont déjà quelques idées précises de ce qu'ils souhaitent pour la commune

Ils voudraient plus de trottoirs et de pistes cyclables pour plus de sécurité, la création de nouveaux passages piétons, organiser des rencontres jeunes/séniors pour des échanges de connaissances (repas, parrainage, cours de sport par les enfants, etc...), que soit installé plus de caméras de surveillance et des radars, la création d'un terrain de volley-ball, qu'il y ait plus d'animations à Rajat de type accrobranche, plus de plantations d'arbres (notamment fruitiers).

Ils voudraient que l'on incite les gens à ramasser leurs déchets, que soit créé un parcours chasse aux trésors « Découverte du village », un cinéma en plein air l'été. Avoir une journée découverte des métiers, des boîtes à idées pour les habitants, etc...

Notons qu'ils sont tous très sportifs et fréquentent différentes associations : foot, rugby, tennis, vélo, natation, équitation, karting, randonnées... ■

La Charte des Conseillers Municipaux Enfants

LEURS DEVOIRS. Ils s'engagent à :

- s'investir dans les projets du Conseil Municipal des Enfants,
- à améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- établir un lien entre les générations,
- assister aux réunions,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être porteur de projets et œuvrer à leurs réalisations,
- être respectueux et communiquer avec les membres du C.M.E.,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

LEURS DROITS. Ils sont égaux, ils peuvent :

- proposer des projets ou actions,
- exprimer leurs opinions,
- donner leur pouvoir,
- démissionner.

CM1



Loris BAULMONT, Manel BELHADI, Eva BUSTONE, Noa CEBOLLADA COLIN, Enola DORIANCOURT, Raphaël GAUNEL, Romane GRANGE, Léna MANDUCHER



Clémence MARTINBOSSHARD, Mila MERCIER, Nolan MOINE, Lony PENA PANETTA, Maëlle REMEYSE, Enzo RIOLO, Gaspard SORGUES, Lucie SORIA, Lylou TORRES

CM2



Léa ARTERO-THIVOYON, Illan BELLACHE, Tristan CERBELAUD, Laura DUBOIS, Sacha LE MOING, Margot POPY



Roxane SANNWALD, Iliana SCARSELLA, Marilou SENAFFE, Romane THEIL, Lenny VIEIRA

Soirée CLUEDO

Vendredi 2 décembre, « Une personne a fait évader les fous d'un asile... ».

Le décor de ce Cluedo géant était planté et malgré le mauvais temps, ce sont tout de même 160 courageux, adultes et enfants qui ont bravé le froid et la pluie en soirée pour mener l'enquête. Les suspects étaient joués par les jeunes du Club Ados et à la fin de l'enquête, la majorité des participants a découvert que le coupable était Lissandro, dit « l'énergé » !

Merci aux jeunes du Club Ados, Charline, Pauline, Sidonie, Sacha, Léonie, Lissandro, Hugo, Alice, Maëva, Lola et Lucie. La soirée s'est terminée par un temps d'échange.

Le « Club Ados » en action(s)



Un 8 décembre de saison !


Pour le 8 décembre, date importante à Lyon et dans ses environs, les enfants du Centre de loisirs ont défilé en famille, accompagnés des animateurs à travers les rues de notre village. Le Club Ados a géré l'organisation et en amont, la vente des bonnets de Noël et des bâtons lumineux.

Tous ont bravé le froid jusqu'au local festif où des gâteaux et un chocolat chaud offerts par la municipalité, les attendaient pour les réchauffer !



Premier marché de Noël pour le Club Ados

Cette année, pour la toute première fois, le Club Ados a fait son premier marché de Noël. Les jeunes ont vendu des tickets de tombola, du chocolat chaud, des décorations de Noël ainsi que des gourmandises !

 Toutes les manifestations organisées par le Club Ados ont pour but de financer un voyage au mois de juillet.

Premières vacances de Noël pour le Club Ados

Les jeunes qui ont fréquenté la structure sur ces vacances de Noël ont pu participer à une sortie patinoire. L'occasion pour eux de découvrir les sensations de la glisse ou mettre en pratique leurs talents de patineurs.

Sur le reste de la semaine, plusieurs activités leur ont été proposées comme la création de décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année.

Avant de reprendre les cours, un moment convivial entre jeunes et animateurs autour d'un brunch de Noël a permis de finir ces quelques jours en beauté.

Vivement les prochaines vacances !



Remise du Diplôme National du Brevet aux élèves du Collège Charles De Gaulle

Le diplôme National du Brevet (DNB) est désormais une vieille institution puisqu'elle remonte au tout début des années 80. Vendredi 2 décembre se tenait dans la salle Deslyres, une grande cérémonie de remise de ces diplômes qui marque la fin du collège pour les élèves de troisième. Les résultats obtenus témoignent de la qualité des enseignements dispensés entre les murs du collège. En effet, cette année ce sont 128 élèves qui ont passé les épreuves du Diplôme National du Brevet dans la voie générale, 1 dans la voie professionnelle et 4 passaient le Certificat de Formation Générale.



Pour leur remettre leur diplôme, étaient présents autour de Marjorie GILBERT, principale du collège : Raphaël IBANEZ, maire de Saint Pierre de Chandieu, Raymond DURAND, maire de Chaponnay, Claude HUMBERT, adjoint à la mairie de Toussieu, représentant Paul VIDAL, Christine HERNANDEZ et Daniel VALERO, Conseillers départementaux du canton de Genas. Bravo à tous les élèves et nous leur souhaitons encore de nombreuses réussites dans leurs études !

76% des élèves ont obtenu une mention.

- 40 diplômés avec mention « Très bien »
- 29 avec mention « Bien »
- 30 avec mention « Assez bien »
- et enfin 19, sans mention



La "Sainte Barbe" journée d'hommage aux sapeurs-pompiers

Le 4 décembre

Lors de cette cérémonie, Dominique PAGNOUD, chef de casernement depuis 26 ans à Saint Pierre de Chandieu, a évoqué à travers son discours, l'opportunité que représente la célébration de « Sainte Barbe », patronne des sapeurs-pompiers. Cette cérémonie renforce leur cohésion et les pousse vers une ténacité inlassable, afin de mener à bien leurs missions. Il a rappelé qu'au-delà des engagements de porter secours, il ne fallait pas oublier les valeurs que sont les leurs et qui les rassemblent. Malgré les difficultés du quotidien il leur faut rester optimiste,, persévérants et enthousiastes pour poursuivre leur engagement. Leur corporation, pilier du modèle de sécurité civile, est un maillon indispensable du secours sur les territoires ruraux. Les sapeurs-pompiers qui se sont engagés dans le département de l'Allier, victime d'un orage violent avec de la grêle et ceux qui ont été positionnés pour les feux de forêt dans le sud de la France, ont été chaleureusement remerciés.

Étaient présents parmi les invités rassemblés autour des différents corps des sapeurs-pompiers, Raphaël IBANEZ, maire de Saint Pierre de Chandieu, Christine HERNANDEZ, conseillère départementale du Rhône, Frédéric LUNEL, commandant le Centre d'incendie et de secours de Saint Priest et représentant le GRT Sud Est, Mickael PACCAUD, président de l'association départementale et Métropolitaine des JSP et adjoint à la sécurité de Mions.



En novembre l'équipe des sapeurs-pompiers de Saint Pierre de Chandieu était invitée en mairie, en présence de Raphaël IBANEZ, Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale du canton de Genas et Dominique PAGNOUD, Capitaine des pompiers. Cette réunion avait pour objectif de recueillir leurs demandes et d'étudier comment répondre au mieux à leurs besoins, afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Être sapeur-pompier c'est côtoyer le danger et apprendre à apprivoiser les risques. Cette année 2022 nous l'a particulièrement montré, avec le décès de 6 soldats du feu et de nombreux blessés en intervention. Pour beaucoup de pompiers, ce fut une année difficile. Conséquence du réchauffement climatique, nos forêts ont brûlé : de Provence en Aquitaine, du Roussillon à la Bretagne.

Mais être sapeur-pompier, ce n'est pas seulement partir en intervention au déclenchement de l'alerte, c'est s'entraîner, se former, maintenir à jours ses compétences, en acquérir de nouvelles. Et bien sûr, tout cela en ayant par ailleurs une vie professionnelle, personnelle ou familiale. Cela prend du temps et bien souvent, au détriment des proches et des amis.

Remise de diplômes

- CHEF D'AGRÉS 1 ÉQUIPE**
Sergent DA LUZ Alexandre | Sergent BERNET Medhi
- CHEF D'ÉQUIPE** Caporal-chef MARTIN Fabien
- SECOURS D'URGENCE À LA PERSONNE**
1^{ère} classe BERGERET Manon
- ÉQUIPIER OPÉRATIONS DIVERSES**
1^{ère} classe SERRANO Nathalie | 1^{ère} classe RICHER Alexandra
- CMOV TC CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR**
Caporal LANOIX Laurine | 1^{ère} classe RICHER Alexandra
- CONDUCTEUR ENGIN POMPE**
Caporal-chef MARTIN Fabien

Remise de médailles

- UNION DÉPARTEMENTALE ET MÉTROPOLITAINE DU RHÔNE**
Échelon BRONZE, Sergent-chef : ALVES José
- ANCIENNETÉ ET UNION DÉPARTEMENTALE**
30 ans échelon OR, Lieutenant : VERNAY Stéphane
- 20 ans échelon ARGENT, Adjudant-Chef : SCARSELLA Ludovic
- 10 ans échelon BRONZE, Sergent-chef : COOPER Kilian |
Sergent : BERNET Medhi | Caporal-chef : DASILVA Alexandre

Quelques chiffres en 2022

251 900 Sapeurs-Pompiers dont 197 100 Volontaires	sur SAINT PIERRE DE CHANDIEU	31 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 5 en doubles statuts	5 Officiers 2 Infirmiers 8 Sous-Officiers 8 Caporaux dont 7 personnels féminins	1200 H Formation dispensées	330 Interventions (augmentation significative depuis 2 ans)
--	--	--	---	---------------------------------------	---



Actu' Notre commune en chiffres

Nous vous proposons de découvrir les statistiques concernant le logement et l'habitat.

Ces statistiques s'appuient sur plus de 125 bases de données, produites par une quinzaine d'institutions publiques (INSEE, SIRENE, CAF, DGFiP, CPAM, Agence ORE, ...) et mobilisent systématiquement les dernières données disponibles.

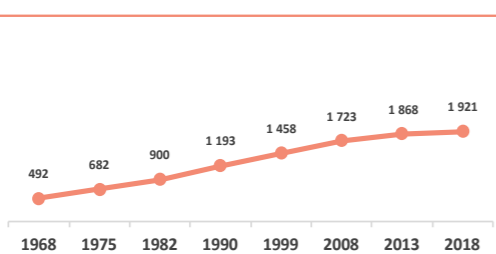
1 Typologie du parc de logements

Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !
Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études).

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ
Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part. A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés.

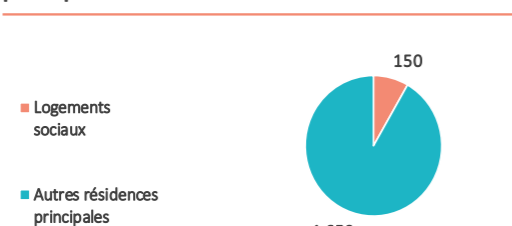
Évolution du nombre de logements de 1968 à 2018



Source : INSEE RGP 1968 - 2018

En 2018, le nombre de logements de la commune était de 1 921.

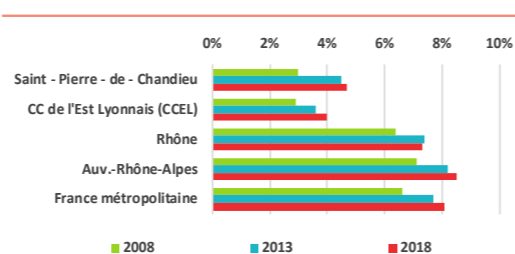
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 150, soit 8% des logements.

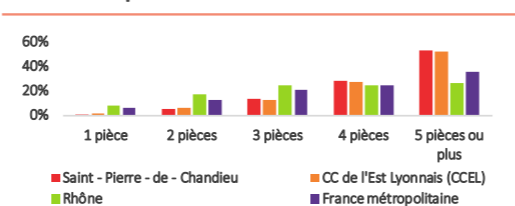
Taux de vacances*



Source : INSEE 2018

En 2018, Saint-Pierre-de-Chandieu avait un taux de vacance de 4,7% contre 7,3% pour le Rhône.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Source : INSEE 2018

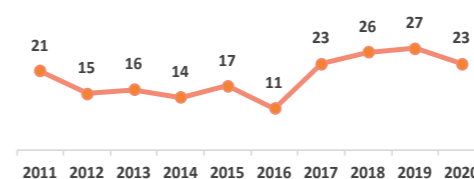
Total maisons : 1 608 ; Total appartements : 310

En 2018, 53% des logements de la commune avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

2 Constructions

Par rapport à d'autres territoires, y a-t-il beaucoup de constructions de logements ? S'agit-il plutôt de petits ou grands logements ?

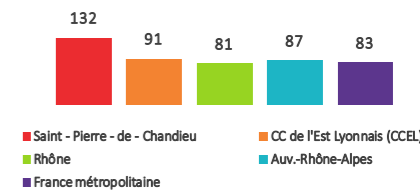
Evolution du nombre de permis de construire de 2011 à 2020



Source : base sit@del2, 2011-2020

En 2020, 23 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 pour Saint-Pierre-de-Chandieu, contre 27 en 2019.

Surface moyenne des logements autorisés en 2018-2020 (en m²)



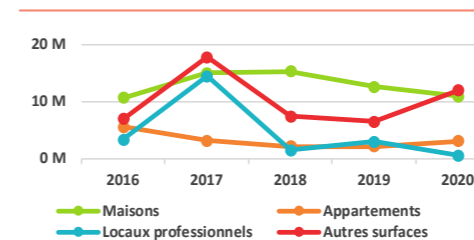
Source : base sit@del2, 2018-2020

Sur la période 2018-2020, la surface moyenne des logements autorisés pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 132 m², contre 81 m² pour le Rhône.

3 Prix de l'immobilier

Quel est le prix au m² dans le territoire pour les maisons ? Pour les appartements ? Pour les locaux professionnels ?

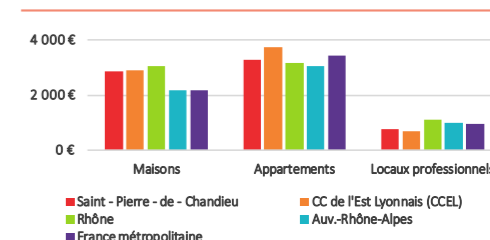
Evolution du volume des ventes enregistrées par type (en millions d'€)



Source : Base DVF, Décembre 2021

En 2020, le volume des mutations connues à ce jour pour Saint-Pierre-de-Chandieu pour des maisons était de 11,0 millions d'euros, contre 15,0 millions en 2017.

Prix de vente au m² sur la période 2016-2020



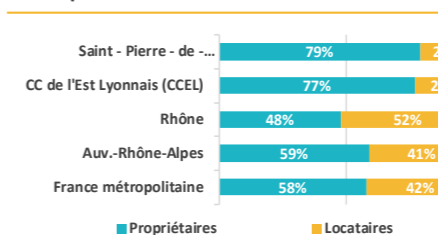
Source : Base DVF, Décembre 2021

Sur la période 2016-2020, le prix moyen au m² des mutations enregistrées pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 2 876€ pour les maisons.

4 Ancienneté et modes d'occupation

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ? Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

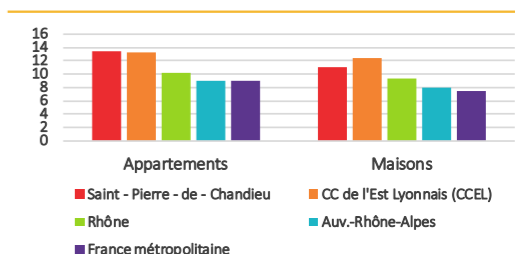
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2018

En 2018, 79% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour Saint-Pierre-de-Chandieu, contre 58% pour la France métropolitaine.

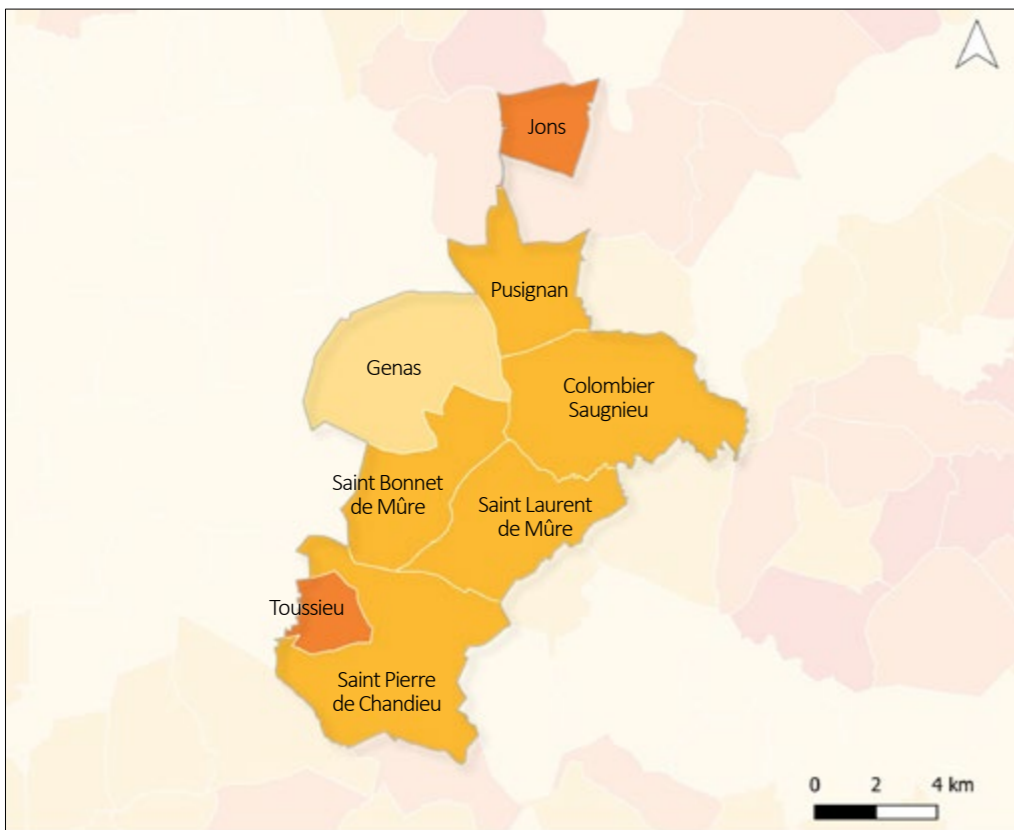
Prix de location au m² sur la période 2015-2019



Échelle de prédiction : commune

Source : Estimations UMR 1041 CESAER (AgroSup Dijon-INRAE)

Sur la période 2015-2019, le loyer moyen au m² pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 13€ pour les appartements, contre 11€ pour les maisons.

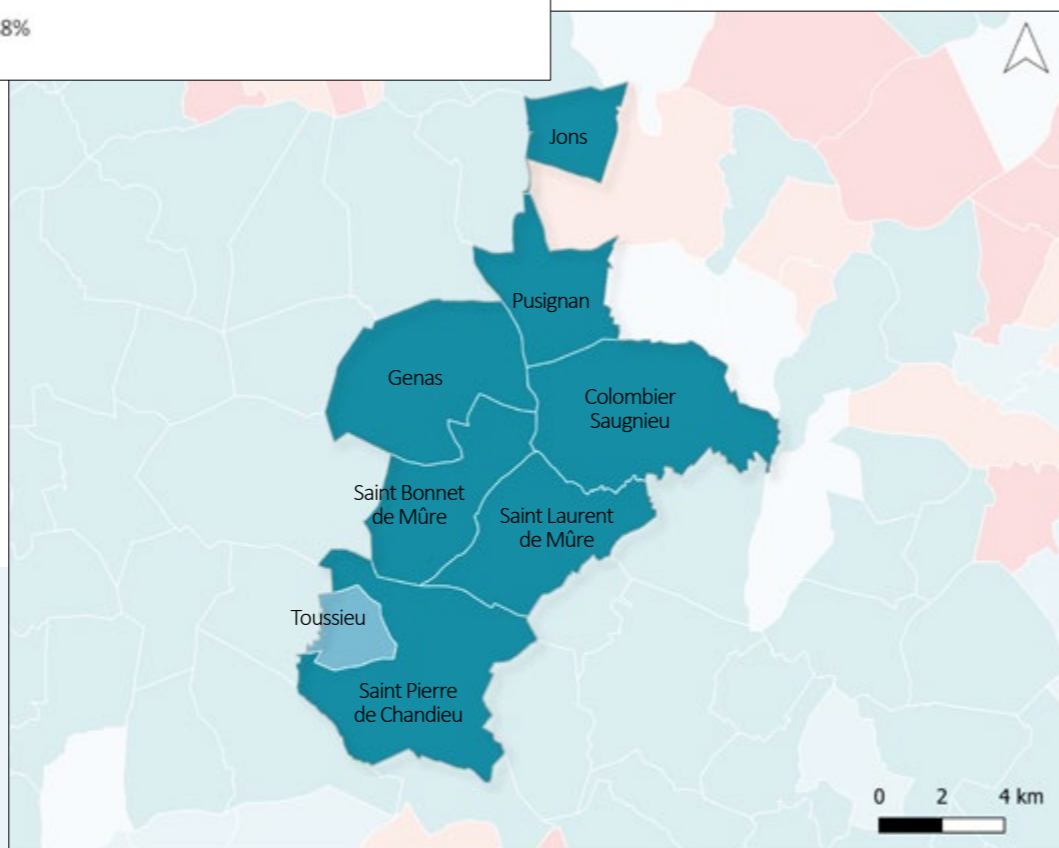


CC de l'Est Lyonnais (CCEL)



Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

Part des propriétaires de leur résidence principale



Part des locaux raccordables à la fibre (FTTH)

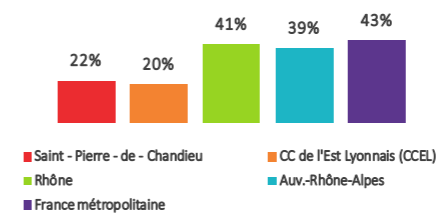


Quelle est la part des locaux raccordables à la fibre ?

5 Vétusté et équipements des logements

Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

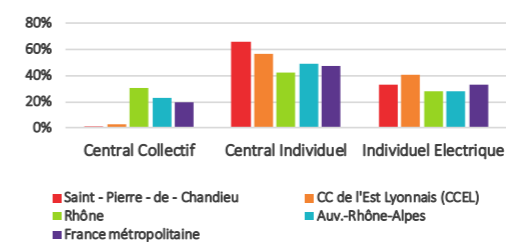
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2018

En 2018, 22% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

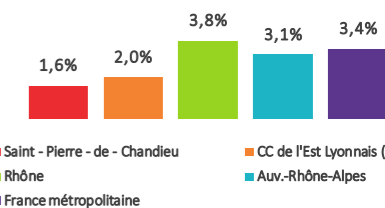
Mode de chauffage employé



Source : INSEE 2018

En 2018, 66% des résidences principales de la commune étaient équipées en chauffage central individuel.

Résidences principales* ne disposant pas d'une douche ou d'une baignoire



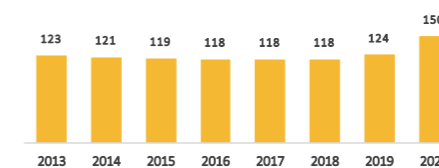
Source : INSEE 2018

En 2018, 1,6% des résidences principales de la commune n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche, contre 3,1% pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

6 Le logement social

Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

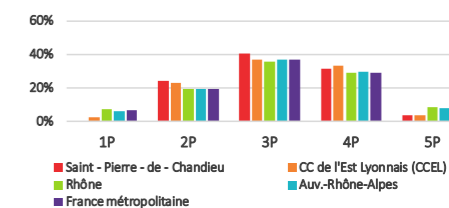
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux de la commune était de 150, soit une évolution de +27 logements par rapport à 2013.

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, Saint-Pierre-de-Chandieu totalise 41% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 36% pour le Rhône.



Actu' Remise de bons d'achat aux familles accueillant des Ukrainiens

Des bons alimentaires offerts par la municipalité aux familles qui accueillent toujours des ukrainiens chez eux.

Voilà déjà près de neuf mois, que des familles Saint Pierrardes ont décidé d'ouvrir les portes de leurs foyers à des réfugiés Ukrainiens, arrivés dans notre commune le 5 mars.

Début septembre, certains ont fait le choix de repartir vers l'Ukraine, mais une vingtaine d'entre eux résident encore dans notre commune (adultes et enfants). Certains sont autonomes, mais sept familles ont encore la responsabilité de quelques-uns d'entre eux.

Après les nombreuses collectes organisées en partenariat avec la municipalité pour venir en aide à la fois aux réfugiés sur notre territoire, mais également aux Ukrainiens restés dans leur pays, nous avons décidé au printemps dernier de lancer un appel aux dons pour accompagner financièrement les familles qui les accueillent dans notre village.

Par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) les dons ont été nombreux et le 7 décembre pour la quatrième fois, cela a permis à la municipalité d'offrir un bon d'achat (alimentaire) de 200 euros à chaque famille.

200€
à chaque famille

Au regard de l'explosion du coût de la vie dans bien des domaines, cette initiative a été appréciée à l'approche des fêtes. ■



Actu' Pour "Octobre Rose", les Saint Pierrards se sont mobilisés !

La municipalité soutient l'association « Cœur commerçant » depuis sa création et vendredi 9 décembre, des représentants de l'association ont remis en présence du maire à Madame Eve CLARAZ, bénévole de la « Ligue contre le cancer » un chèque de 1125 €, dans le cadre d'« Octobre Rose ».

Cette somme a été récoltée grâce aux actions menées par les commerçants durant tout le mois d'octobre, avec la vente de rubans, de bracelets et de barbes à papa sur le marché.

Les 3 Comités du Rhône de la « Ligue contre le cancer » comptent 12 000 adhérents, 50 bénévoles et 6 salariés.

Toutes les femmes sont concernées par cette campagne de sensibilisation, puisqu'elle vise à lutter contre le cancer du sein.

Rappelons que cette maladie est la première cause de décès par cancer chez la femme

Merci à tous ceux qui ont fait un don en faveur de cette action qui permet d'aider les malades. ■



Quelques chiffres sur le cancer chez les femmes

59 000
Nouveaux cas par an en France

12 000
Décès recensés par an en France

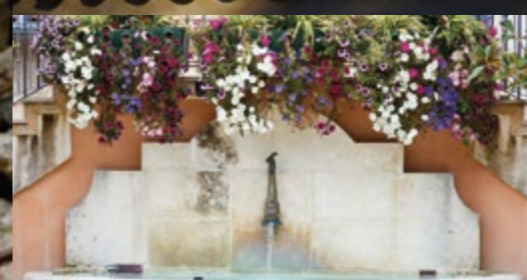


Actu'

Charlotte BIDAUD a rejoint les services de la mairie, début décembre.

Vincent ACCETTOLA est parti vers d'autres horizons professionnels, après 8 ans passés au service communication de la mairie et nous le remercions pour son travail et son investissement au sein de la commune.

C'est à présent Charlotte BIDAUD qui lui succède à ce poste d'infographiste / chargée de communication. Cette jeune femme, riche d'une expérience de 14 ans en tant qu'infographiste et webdesigner est une administrée de notre communauté de commune, puisqu'elle réside à Jons. Elle est par ailleurs très impliquée dans le monde associatif de sa commune, comme l'était déjà son prédécesseur et c'est une petite particularité et un état d'esprit que nous apprécions tout particulièrement à Saint Pierre de Chandieu ! ■



Actu' Les castors sont revenus du côté de l'Ozon, à Saint Pierre de Chandieu !

Depuis 3 ans, on pouvait constater la présence de castors vers Saint Symphorien d'Ozon. Aujourd'hui, le SMAAVO (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon) a repéré 2 barrages de castors, situés dans le cours de l'Ozon, au niveau du Vieux moulin.

Pourquoi les castors font-ils des barrages ?

Le castor a besoin d'une eau d'environ 60 cm de profondeur pour que l'entrée de son terrier se trouve sous l'eau et qu'il puisse ainsi nager en toute sécurité et plonger en cas de danger. Si l'eau n'est pas assez profonde, ou si la profondeur varie beaucoup, le castor la régularise en construisant un barrage. Un barrage "classique" peut être monté en 24h.

La situation du castor en France

Le castor revient de loin. Longtemps chassé pour sa fourrure, sa viande et ses glandes, utilisées en parfumerie et en cosmétique, ce rongeur est passé tout près de l'extinction au début du XX^{ème} siècle. Face au déclin de sa population, l'espèce est devenue protégée en 1968. Depuis, aidé par des opérations de réintroduction, l'animal recolonise petit à petit l'Hexagone. Il est ainsi passé d'une centaine d'individus concentrés en Camargue, à environ 20 000 animaux dans l'Est et au centre du pays. On en trouve même depuis peu dans des régions comme l'Île-de-France, ou le Pays basque, ou encore le Nord-Pas-de-Calais, après 150 ans d'absence.



Castors et ragondins

Il ne faut pas confondre le castor avec un ragondin, une espèce exotique envahissante d'Amérique du Sud. A l'inverse du castor, le ragondin n'a pas la queue plate, il est plus petit (jusqu'à 60 cm de long sans la queue), et surtout, il se reproduit beaucoup plus vite et détruit les berges et la végétation aquatique. L'espèce est d'ailleurs catégorisée comme "nuisible".

Comment les castors construisent leurs barrages ?

Ils construisent des barrages avec des rondins, des branchages et utilisent de la boue pour colmater les trous. Dans la réserve d'eau ainsi formée, ils installent leur hutte ou leur terrier. La chambre est située au-dessus du niveau de l'eau, mais la voie d'accès est maintenue immergée.

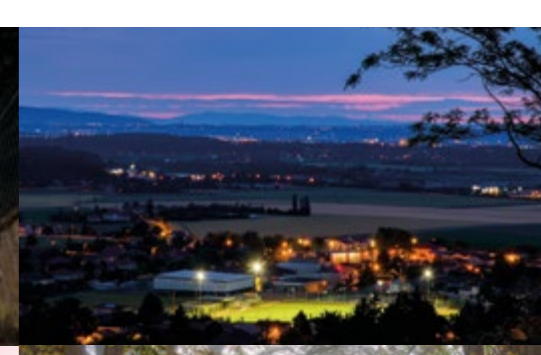
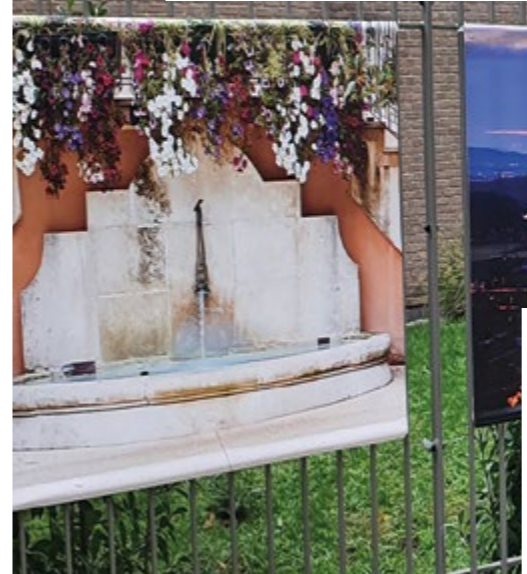
Le castor est "l'ingénieur des écosystèmes"

Lorsqu'il abat des arbres, cela entraîne un apport de lumière et d'autres espèces végétales peuvent pousser. En créant des zones humides, il permet l'installation d'autres espèces animales. Ne détruisez donc pas leurs barrages ! Toutefois dans certains cours d'eau, leurs barrages peuvent provoquer des inondations et des dégâts... Sachez, que pour démanteler un barrage de castors, il faut obtenir une autorisation du bureau régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Exposition photos dans la rue piétonne, "Notre village en images" Prolongée jusqu'au 31 Janvier

Zoom sur le travail du Club Photo

Nous espérons que vous avez eu l'occasion de découvrir cette exposition qui est visible jusqu'au 31 janvier et qui offre douze magnifiques clichés de Saint Pierre de Chandieu, pris par les membres du Club photo. Des images capturées avec pour chacune d'entre elles, un regard très personnel immortalisé par l'œil du photographe qui met en valeur ce qui lui semblait être la beauté d'un instant. Un travail construit autour du minéral et du végétal, de l'ombre et de la lumière, des saisons et des couleurs.





Vivement le Carnaval 55 !



La Reine du Carnaval 55, c'est LAURINE, 18 ans.

En novembre, comme le veut la tradition a eu lieu l'élection des Miss Carnaval.

Il s'agissait d'élire la Reine et ses Dauphines qui seront les ambassadrices du carnaval en 2023. Ce thème pour cette 55^{ème} année, étant « Les routes de France ».

Un beau voyage qui les a conduit sur ce podium, où plus de 700 personnes étaient présentes pour assister à cette élection et participer à la soirée animée par quelques-uns des acteurs du carnaval, « Les Gones et les Magnauds », « Les Mignonettes », « La fanfare et Clique ».

Le Prince et la Princesse, élus parmi les enfants de l'école René Cassin ont participé à cette soirée où ils étaient également mis à l'honneur.

La Reine cette année est LAURINE, qui le même jour fêtait ses 18 ans et qui travaille dans la restauration. LAURIE, étudiante de 22 ans en école d'esthéticienne a été élue 1^{ère} Dauphine. DAPHNE, 17 ans en première année de licence de droit sera la 2^{ème} Dauphine, suivie de LUCILE, 17 ans, 3^{ème} Dauphine et qui prépare un Bac Pro en imprimerie.

Avant de les retrouver pour le carnaval elles participeront à certaines manifestations communales. Vous avez pu notamment les rencontrer aux vœux du maire, le 6 janvier à 19h à l'espace DesLyres. ■

Réunion Sécurité

Comme avant chaque grande manifestation à Saint Pierre de Chandieu, les différents acteurs de la sécurité sont réunis autour du maire et de ses adjoints en charge des festivités, pour faire le point sur l'événement concerné.

Le Carnaval est la plus importante manifestation annuelle et elle nécessite une longue préparation en amont, tant pour le Comité des fêtes et ses bénévoles qui l'organisent, que pour certains services de la mairie qui gèrent la logistique au niveau communal en termes de sécurité des bâtiments et des espaces publics.

Une réunion a déjà eu lieu en décembre pour présenter le parcours à la gendarmerie, en présence du lieutenant Jacques Haouchine en charge du commandement de la Brigade de Saint Laurent de Mûre. Avec les sapeurs-pompiers également présents, ce sont eux qui sont essentiellement mobilisés pour assurer la sécurité des visiteurs et des participants durant ce long week-end.

La présidente du Comité des fêtes et ses vice-présidents étaient bien évidemment assis autour de la table. D'autres réunions viendront affiner dans le détail, ce premier plan d'action. ■



Programme des festivités du 55^e Carnaval de Saint Pierre de Chandieu

10 - 11 - 12 Mars 2023 « Sur les routes de France »

DIMANCHE 26 FÉVRIER

9h00 à 13h00

Matinée portes ouvertes aux ateliers du carnaval. Présentation et exposition des chars du carnaval, animation musicale, restauration, buvette, tombola et boutique.

VENDREDI 10 MARS

9h30

Défilé du Carnaval des écoles.

18h00

Ouverture officielle du 55^e carnaval.

20h00

Ouverture de la FÊTE FORAINE.

Parade des lumières « Sur les routes de France »

20h30/21h00

FEU D'ARTIFICE au stade.

21h00

Nuit des confréries.

Grande salle du complexe pluraliste.

Restauration/buvette/boutique.

DIMANCHE 12 MARS

Apothéose du 55^e Carnaval « Sur les routes de France »

Dès 10h30

Animation musicale dans les rues du centre du village.

Dès 12h00

Repas plateau d'ambiance carnavalesque. Grande salle du complexe pluraliste. Restauration/buvette/boutique.

14h15

La grande Parade du 55^e CARNIVAL « Sur les routes de France ». Mise en place chemin de la Madone (sens nord/sud) entre les jardins de Colette et le collège.

28 CHARS ANIMÉS, 24 GROUPES MUSICAUX ET COSTUMÉS

Vers 17h00

Grand barouf final avec spectacle des groupes dans la salle pluraliste. Buvette/Boutique.

Vers 19h00

Sentence et embrasement de Paillassou au city stade. Bol de soupe.

PAS DE CARNAVAL SANS BÉNÉVOLES !

Pour la bonne marche de l'événement festif le plus important de la commune, quelques 300 bénévoles devront œuvrer avant, pendant et après le week-end. **Faites vous connaître auprès du comité des fêtes ; même pour une heure votre aide sera précieuse.** Parlez en autour de vous et écrivez-nous info@carnaval-spc.fr

SAMEDI 11 MARS

14h00

Carnaval des enfants sous le haut commandement de la princesse Julia et du prince Maxym. Rassemblement de tous les enfants costumés chemin du Compagnon.

CONCOURS DES MINI CHARS

Tout le monde peut participer !!! Si tu as entre 3 et 16 ans, tu peux t'inscrire au concours des mini chars du carnaval. Pour cela il te faut présenter une plateforme sur roulettes sur laquelle ton imagination aura fait naître un mini char de carnaval. Tu peux le réaliser avec tes copains, en famille ou au sein d'une association dont tu es membre. Tous les inscrits sont primés. Si tu veux participer, l'inscription est obligatoire auprès du comité des fêtes. Le grand jour de la sortie de ton mini char sera le samedi 11 mars.

Pour recevoir la fiche d'inscription et toutes les infos utiles, écris-nous à l'adresse info@carnaval-spc.fr. **ON COMPTE SUR VOUS TOUS !!!**

16h00

Grand final en musique place Charles de Gaulle.

19h30

La folle nuit "BLEU BLANC ROUGE" du 55^e carnaval (sur réservation). Concours du costume le plus original sur le thème du bleu blanc rouge. Grande salle du complexe pluraliste. Restauration/buvette/boutique.

FÊTE FORAINE OUVERTE DU VENDREDI SOIR AU LUNDI SOIR

COORDONNÉES



07 69 06 35 20



info@carnaval-spc.fr



Comité des fêtes - 38 rue du stade - 69780 St Pierre de Chandieu



Atelier du carnaval - 12 chemin de la Bouvière - 69780 St Pierre de Chandieu



www.carnaval-spc.fr



www.facebook.com/carnavalspc/



www.instagram.com/carnaval_spc/



ACTIV' RETRAITE
St Pierre de Chandieu

“ Les élèves de l'école ont aussi participé au Téléthon grâce à leur "mini-cross" ”



Bravo et merci à tous les marcheurs pour le Téléthon !

Organisée par « Activ'Retraite », la marche en faveur du Téléthon a réuni près de 40 participants. Samedi 10 novembre, ils ont bravé le froid et la nuit pour parcourir plus de 8 km en soutien à cette action nationale de lutte contre les maladies rares et neuromusculaires, qu'est le Téléthon.

Rappelons que l'AFM-Téléthon est engagée dans la recherche scientifique, comme dans l'accompagnement des malades et de leurs familles, qu'elle agit de façon indépendante, guidée par l'urgence de la maladie évolutive et l'intérêt des malades. Trois missions sont au cœur de son engagement.

Guérir

Guérir les maladies neuromusculaires, des maladies rares, évolutives, lourdement invalidantes. C'est la mission prioritaire de l'Association.

Aider

Réduire les situations de handicap générées par la maladie, c'est aider les malades et les familles à réaliser leur projet de vie, en attendant les traitements.



Communiquer

Depuis toujours, la communication est considérée par l'AFM-Téléthon comme un outil indispensable et primordial au service de son combat. La mission Communiquer vise à améliorer la connaissance sur les maladies rares, longtemps ignorées, encore méconnues, partager et expliquer les avancées de la recherche et les progrès thérapeutiques.

A l'issue des différentes actions menées au profit du Téléthon,

cette année 995.60 € ont été reversés à l'AMF

- Course organisée par l'école élémentaire : 253€
- Marche nocturne d'Activ'Retraite : 80€
- Boîtes à dons chez les commerçants : 279,60€
- Soirée Téléthon : 383€



Aux portes de Lyon nous avons aussi fêté le 8 décembre !

Pour la fête des lumières, les enfants du Centre de loisirs, accompagnés des animateurs, ont défilé avec leurs parents à travers les rues illuminées de notre village.

Munis de bâtons lumineux et coiffés d'un bonnet de Noël, ils ont bravé le froid jusqu'au local festif où des friandises et un chocolat chaud offerts par la municipalité, les attendaient pour les réchauffer ! ■

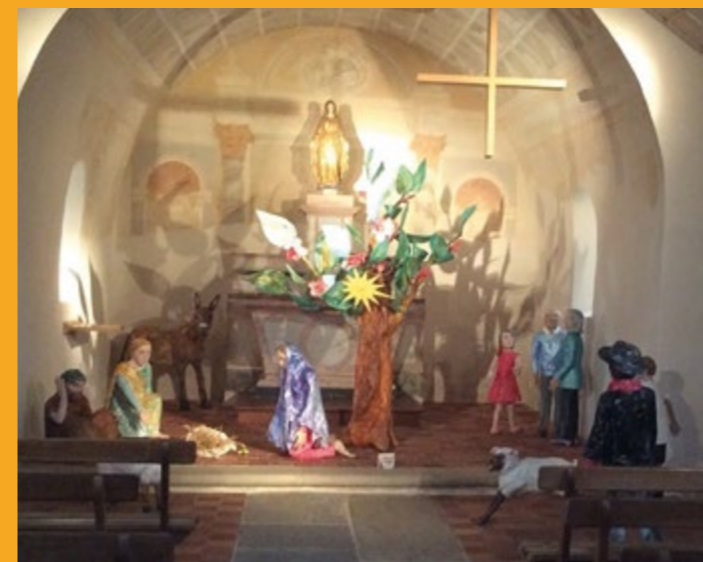


Exposition Crèche de Noël

"Les amis de la paroisse"

Les personnages de la crèche sont descendus du clocher pour rejoindre La Chapelle Saint Thomas.

Jusqu'au 15 janvier seul(e) ou en famille, un merveilleux conte de Noël imaginé et conté par Renaud Simon ZABEE vous était proposé tous les jours. ■



Lettres au Père Noël

Le Père Noël a reçu une fois encore beaucoup de courrier et dessins des petits Saint Pierrards.

Les souhaits ont été nombreux et nous espérons que vous avez été tous bien gâtés !

La tournée du Père Noël a été longue mais il prend le temps de répondre à toutes vos belles lettres. ■





Coup de projecteur sur les illuminations !

La date du 8 décembre était également pour la commune, l'occasion de lancer les illuminations de Noël. En enrichissant chaque année un peu plus ses décorations, la municipalité souhaite offrir à ses administrés un moment festif au cœur de l'hiver, où chacun prend plaisir à flâner à la tombée de la nuit pour découvrir toutes ces mises en lumière qui nous rapprochent de Noël.

En raison des mesures initiées par l'État concernant la sobriété énergétique, l'extinction des feux avait lieu à 23h et ces illuminations ont pris fin le 8 janvier.



Un Marché de Noël qui scintillait dans une tonalité hivernale !



Cette année, 45 exposants étaient présents à ce marché de Noël, édition 2022 !

Au regard de la richesse des produits proposés par les différents artisans, commerçants ou membres d'associations, nous ne pouvons que nous rappeler que la période des fêtes de Noël avait bel et bien débuté.

Des bijoux, en passant par le champagne, le chocolat ou encore le miel, sans oublier tous les stands de création d'objets et de décoration, chacun a pu trouver de quoi remplir sa hotte du père Noël, décorer sa table pour les fêtes et ajouter des saveurs à ses mets ! Les femmes Ukrainiennes et leurs enfants que nous accueillons dans notre village, ont elles aussi, tenu un stand avec des bijoux et des objets de leur création.

Les enfants quant à eux entre 2 tours de poney, se sont réjouis de pouvoir poser aux côtés du père Noël et de la mère Noël.

Un spectacle musical leur a été proposé en fin d'après-midi, suivi de la traditionnelle distribution de papillotes et friandises par des membres de l'équipe municipale.



Dans le même temps, la chorale « Chant d'yeux en cœur » donnait un concert dans l'église et Laurine, Miss Carnaval 55, accompagnée de ses dauphines était également présente à cette journée 100% Saint Pierrarde. Les Classes en 3 de leur côté n'ont pas manqué de vin chaud et la vente de marrons grillés a apporté une dernière touche à ce tableau hivernal très réussi !



LES CARNETS de la Citoyenneté



Être « citoyen du monde », utopie ou réalité ?

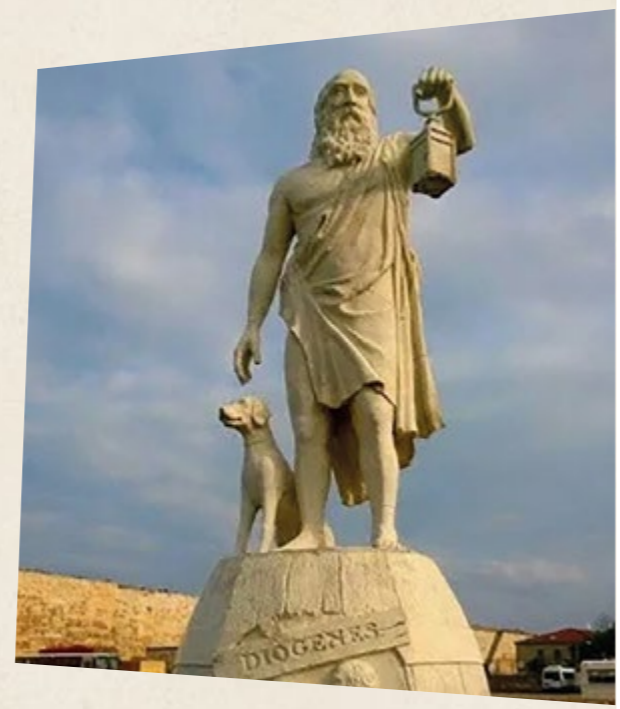
◆ On sait comment se définit un citoyen, cela signifie que l'on fait partie d'un corps politique, d'un État, que l'on a dans ce corps politique des droits et des devoirs. En France, un citoyen ou une citoyenne est défini comme suit : « Homme ou femme âgé de plus de 18 ans, né(e) de parents français ou étrangers naturalisés ».

I MAIS QU'EN EST-IL LORSQU'ON PARLE DE CITOYENNETÉ MONDIALE ?

Alors même que le monde devient de plus en plus interconnecté, la paix et le développement durable continuent d'être menacés par les violations des droits de l'homme*, les inégalités et la pauvreté.

Inexorablement, la mondialisation transforme chacun d'entre nous en « citoyen du monde » et le premier à envisager cette notion fut le philosophe grec Diogène (voir encadré).

*Voir L'Accent N°21 - Janvier 2021



II UNE IDÉE VIEILLE DE 2500 ANS...

◆ Les stoïciens évoquaient déjà cette notion 400 ans avant J-C. La cosmopolitique est un concept de philosophie politique qui désigne un idéal d'unification mondiale des institutions économiques, politiques, linguistiques, juridiques et religieuses.

Elle est apparue avec Diogène, qui en appelait à la conscience d'appartenir à l'humanité et non à une patrie fermée. Le mot provient du grec cosmo (monde) et de politeia (citoyenneté). D'où la célèbre déclaration de Diogène : « Je suis un citoyen du monde ». Chez les stoïciens, le monde est la seule vraie cité. Il s'agit de s'engager dans sa propre cité tout en tenant compte de son appartenance à la cité universelle.

Diogène de Synope

Diogène de Synope, dit le Cynique, philosophe grec (404-323 av. J-C) est le premier à qui a été attribué la revendication de se dire « citoyen du monde ». Pour lui, être « citoyen du monde » signifiait d'abord n'appartenir à aucune cité, n'être soumis à aucune grandeur d'établissement. C'était un homme qui se refusait à la domination de l'argent comme puissance universelle, qui appelait à libérer les corps et les mœurs de contraintes hypocrites, qui dénonçait les excès des compétitions sportives lorsqu'elles charriaient des intérêts financiers portés à la démesure, qui combattait les tyrannies aussi fermement que les démagogues, qui concevait la politique comme une pédagogie de la sagesse, qui rejetait l'emprise des religions sur la liberté de conscience et qui, fondamentalement, se voulait cosmopolite, en se donnant « le monde comme cité ».



III UN MODÈLE IMPOSSIBLE ?

◆ Entre l'époque des stoïciens et le XVIII^{ème} siècle, bien d'autres philosophes, écrivains et penseurs se sont emparés du sujet.

Kant (1724-1804), pour sa part pensait qu'un peuple devenu République, avec des citoyens électeurs, deviendrait le modèle autour duquel pourraient se rallier tous les peuples du monde, dans une fédération des peuples. Aujourd'hui, combien existe-t-il de Républiques, d'États où le peuple est dit souverain ? Alors où en est ce modèle ? Non seulement, modèle en tant que structure politique, mais modèle en tant que valeurs morales, en tant qu'égalité des hommes et particulièrement égalité hommes/femmes. Le chemin à parcourir semble encore bien long pour atteindre le modèle qu'imaginait Kant, de « l'alliance sociale civique ».



Emmanuel Kant © DR

IV GARRY DAVIS ET ALBERT CAMUS, MÊME COMBAT AUX NATIONS UNIES



Garry Davis © DR (The New York Times)

◆ Déjà, en 1924, l'Américaine Lola Maverick Lloyd et la Hongroise Rosika Schimmer, après la grande boucherie de la première guerre mondiale, ont proposé la mise en place de cette constitution mondiale.

L'idée « d'alliance des peuples » (suivant l'expression de Kant) a été reprise avec non moins de force à l'issue de la dernière guerre mondiale, en 1948, par Garry Davis, qui va en relancer l'idée.

Pilote américain, son avion est abattu en Allemagne et là, il découvre les ruines, la désolation créée par les bombardements. Il a un choc psychologique et va déchirer son passeport américain, pour le rendre à son Ambassade à Paris et se déclarer « citoyen du monde ».



Albert Camus © DR (La dépêche)

En 1948, lors d'une séance aux Nations Unies, il interpellera l'assemblée à partir d'un discours fait par Albert Camus.

On peut retenir de ce discours « Nous, le Peuple, voulons la paix que seul un gouvernement mondial peut nous donner ». Dans la foulée, il crée le mouvement des « Citoyens du Monde ». Il sera rejoint dans sa lutte par nombre d'intellectuels et de personnalités, parmi les plus célèbres ; Jean-Paul Sartre, Albert Camus, André Gide, Albert Einstein, André Breton, Antoine Allard, l'Abbé Pierre.

L'année suivante, des villes dans le monde se sont déclarées « villes citoyennes du monde », dont Cahors en 1949 pour la France.

Mais le temps passant, son mouvement tombe peu à peu dans l'oubli collectif.

✓ FAVORISER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT POUR DEVENIR À LA FOIS SUJET ET ACTEUR.



© World Bank / Aigul Eshtayeva

◆ L'éducation est un vecteur de formation et de transformation pour faire face aux défis et menaces globales croissantes, tout en assurant l'amélioration de nos propres connaissances concernant la grande diversité des citoyens du monde entier.

POUR UN MONDE PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DURABLE.

En ce sens, l'éducation à la citoyenneté mondiale offre une perspective axée principalement sur le développement d'une société activement engagée dans la réalisation d'un monde plus équitable et plus durable, la promotion du respect de la dignité, de la diversité et des droits de l'homme, ainsi que le respect de l'environnement et la promotion d'une consommation responsable.

Il est essentiel d'encourager les modèles éducatifs qui favorisent la pensée critique, une plus grande conscience sociale et l'engagement, tant au niveau local que mondial.

VI DES INSTANCES INTERNATIONALES TRAVAILLENT SUR CE CONCEPT ET CHERCHENT À LE FAIRE PROGRESSER

◆ Les Nations Unies

Elles définissent la citoyenneté mondiale comme étant un terme général pour désigner à une échelle mondiale les actions sociales, politiques, environnementales et économiques des communautés et des individus orientés vers le monde.

L'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon a lancé en 2012 l'« Initiative mondiale pour l'éducation avant tout », qui élève l'éducation à la citoyenneté mondiale au rang de priorité et lui confère une notoriété internationale croissante.



JOUER UN RÔLE ACTIF À LA FOIS AUX NIVEAUX LOCAL ET MONDIAL.

◆ L'UNESCO

Déterminée à soutenir l'initiative lancée par l'ancien secrétaire général de l'ONU, l'UNESCO a finalement décidé, en 2014, de reconnaître le programme « Éducation à la citoyenneté mondiale », comme un objectif central en matière éducative et de le promouvoir sous le slogan « Apprendre à vivre ensemble ».

Pour faire preuve d'attention et de solidarité à l'égard de l'ensemble de l'humanité, des personnes que nous ne connaissons pas, il faut commencer par faire preuve d'attention et de solidarité à l'égard des personnes que nous connaissons.

© DR



Par son action, l'Organisation met à la disposition des apprenants les moyens de jouer un rôle actif à la fois aux niveaux local et mondial. Ainsi, ils peuvent faire face aux défis mondiaux et finalement, contribuer de manière proactive à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, inclusif, sûr et durable.

L'accent est mis également sur le concept de solidarité pour l'humanité qui repose sur l'empathie et la compassion entre personnes qui ne se connaissent pas et qui ne se connaîtront probablement jamais.

Le concept de citoyenneté mondiale est intégré dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). Avec l'ODD4, il s'agit de garantir une éducation inclusive de qualité, de promouvoir l'accès à l'apprentissage pour tous et à tout âge. Il inclut la citoyenneté mondiale comme l'une de ses cibles.

D'ici 2030, la communauté internationale a accepté d'assurer que tous les étudiants acquerront les compétences nécessaires afin de faire avancer le développement durable, y compris la citoyenneté mondiale.

Les universités ont la responsabilité de promouvoir la citoyenneté mondiale, en enseignant aux étudiants qu'ils sont tous membres d'une large communauté mondiale et qu'ils peuvent utiliser leurs compétences pour contribuer à cette communauté.

L'UNESCO coordonne et fait le suivi des progrès vers la réalisation de l'ODD4 aux niveaux mondial et régional.

◆ Le Conseil de l'Europe

L'éducation à la citoyenneté mondiale est une approche pédagogique qui favorise les perspectives multiples et la déconstruction des stéréotypes. Elle s'appuie sur une approche centrée sur l'apprenant, pour favoriser une prise de conscience critique des défis mondiaux et un engagement en faveur de modes de vie durables.

Les compétences en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale s'appuient sur l'éducation au développement, l'éducation aux droits humains, l'éducation à la durabilité, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits et l'éducation interculturelle, qui constituent la dimension mondiale de l'éducation à la citoyenneté.

Le travail du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale a commencé en 1991, avec des séminaires régionaux pionniers sur ce thème.

Ils ont conduit à la rédaction du premier document de référence, en 1997 : la Charte de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale.

Depuis, le Centre Nord-Sud contribue à la promotion de l'éducation mondiale et au soutien pédagogique par le biais d'un certain nombre d'initiatives, aux niveaux institutionnel et éducatif.

Les activités du programme de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) sont cofinancées par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un Programme conjoint.



Déclaration de Maastricht



Dans la « Déclaration mondiale de Maastricht sur l'éducation », on peut lire que « L'éducation à la citoyenneté mondiale est une éducation qui ouvre les yeux des individus aux réalités du monde et les incite à œuvrer pour davantage de justice, d'équité et de droits humains pour tous dans le monde ».

VII A QUELLES CONDITIONS LA CITOYENNETÉ MONDIALE PEUT-ELLE EXISTER ?

L'idée d'une citoyenneté du monde défendant des valeurs communes qui nous lient, défendant l'amour du prochain, est une belle idée, hélas qui semble aujourd'hui encore, utopique.

Si l'on pense que la notion de citoyenneté se rattache à l'appartenance à une collectivité organisée dans laquelle on a des droits civils, des droits politiques et des devoirs, logiquement on ne peut souhaiter être citoyen du monde que si on est à nouveau dans un ordre politique mondial. Donc, faute d'en avoir un, il n'y a pas de citoyenneté mondiale possible, puisqu'il n'y a pas d'ordre politique mondial.

Mais la citoyenneté ce n'est pas seulement l'appartenance à une politique, mais également la manière d'agir, la manière d'être en relation dans une communauté.

VIII LA PHILOSOPHIE POUR JUSTIFIER SON APPARTENANCE AU MONDE

Nous pouvons nous sentir citoyen du monde si nous parlons d'une attitude qui se rapproche plus de la philosophie, de la raison de vivre. Citoyen du monde, cela veut dire que nous sommes tous des habitants du monde avec des racines que nous défendons. Nous défendons également nos idées, mais nous sommes prêts à recevoir aussi celles des autres. Nous parvenons à adhérer à des idées auxquelles nous n'avions pas pensé, à celles que l'on ne connaissait pas et nous les adoptons quand elles nous plaisent et qu'elles nous enrichissent, mais nous les combattons quand nous les trouvons dangereuses pour l'humanité en général.



S'EFFORCER D'ÊTRE D'ABORD UN CITOYEN À L'ÉCHELLE LOCALE, NATIONALE ET EUROPÉENNE.

Si nous sommes dans une attitude de réception de tout ce qui se fait dans le monde entier, là nous pouvons dire que nous sommes citoyens du monde. Nous retenons tout ce qui nous enrichit, c'est-à-dire que nous accueillons la réalité du monde en éliminant ce que nous pensons être nuisible.

Alors, ça peut être cela se sentir citoyen du monde.

L'engagement du citoyen du monde au service d'une l'humanité commune ne peut s'exercer qu'en complémentarité avec son action de citoyen à l'échelle locale, nationale et européenne, afin de lui permettre de faire entendre sa voix sur les enjeux globaux.

IX NOUS SOMMES TOUS INTERCONNECTÉS GRÂCE À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE



L'accélération de la globalisation au cours des vingt dernières années relance l'utopie cosmopolite, en même temps qu'elle suscite des oppositions multiples.

Les progrès considérables des technologies de l'information et de la communication ont permis aux individus de se rapprocher et d'interagir les uns avec les autres, où que ce soit et à tout moment.

Cela a contribué à intensifier le sentiment et le fait d'être interconnectés et de vivre au-delà des frontières.

La révolution numérique donne aux citoyens de nouveaux outils pour peser sur les décisions internationales qui les concernent.

La capacité donnée à chacun de participer à la société en ligne, modifie en profondeur les conditions de formation de l'opinion publique internationale, sans que l'on puisse encore en prédire toutes les conséquences.

Le citoyen du monde où qu'il réside, peut désormais se tenir informé en temps réel de l'actualité mondiale sur les sujets qui l'intéressent. Les possibilités de mobiliser les citoyens au service des causes internationales les plus diverses sont démultipliées.

DES PÉTITIONS CITOYENNES INTERNATIONALES EN LIGNE.

Au sein de « l'agora numérique », une vigilance citoyenne ou même une contre démocratie peut se développer à l'échelle mondiale. La ratification des traités de libre-échange donne ainsi de plus en plus souvent lieu à des débats transfrontières et à des pétitions citoyennes internationales en ligne. Les technologies numériques rendent également possible la communication par des lanceurs d'alerte de millions de documents à des consortiums internationaux de journalistes d'investigation pour dénoncer les trous noirs de la finance mondiale.

X UN EXEMPLE DE MOBILISATION CITOYENNE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

La perception grandissante des risques globaux a pour conséquence que les habitants du monde se sentent de plus en plus interdépendants. L'exemple le plus frappant est celui du combat pour l'écologie et la survie de la planète. Le sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 a donné une impulsion décisive avec d'une part, l'adoption de la convention sur la diversité biologique et d'autre part, la signature de la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques. En 2015, la préparation de la COP 21 qui a conduit à l'adoption de l'accord de Paris, premier accord universel sur le climat juridiquement contraignant, a suscité une mobilisation citoyenne sans précédent à l'échelle du globe.



XI UNE DÉMOCRATIE MONDIALE SERAIT-ELLE ENVISAGEABLE ?

Le fait que le monde soit désormais perçu comme une communauté d'engagements confrontée à des menaces communes, amène à reposer la question de la démocratie mondiale, avec le problème à ce jour non résolu de la légitimité des instances qui prétendraient représenter les citoyens du monde.

Le débat se focalise donc sur les conditions qui permettraient aux citoyens du monde de mieux faire entendre leur voix dans les organisations internationales, sans remettre en cause le rôle central des états.

Les propositions foisonnent : renforcement du rôle statutaire des ONG, création d'assemblées qui représenteraient les continents à l'exemple du Parlement européen ou même d'un Parlement mondial, développement de Cours régionales des droits de l'homme et renforcement du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

MIEUX FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX.

Pour les promoteurs les plus réalistes de l'idéal cosmopolite, l'objectif n'est pas de subordonner les États-Nations à un État mondial centralisé, mais de créer les conditions qui permettraient à la communauté mondiale de faire respecter au besoin par la force, les droits fondamentaux lorsqu'ils sont menacés.

L'OBJECTIF N'EST PAS DE SUBORDONNER LES ÉTATS-NATIONS.

XII PARVIENDRONS-NOUS TOUS UN JOUR À ÊTRE DE VRAIS CITOYENS DU MONDE ?

Comme nous l'avons déjà dit, un enjeu crucial est celui de l'éducation des générations futures à la citoyenneté mondiale, afin de leur transmettre les valeurs que proclame la Déclaration universelle des droits de l'homme et les bases d'une citoyenneté mondiale responsable : ouverture à la diversité culturelle et religieuse, engagement en faveur de la paix et du développement durable, respect des équilibres écologiques ...

La citoyenneté mondiale est une citoyenneté non reconnue officiellement, que s'attribuent les « citoyens du monde », personnes qui estiment que les habitants de la Terre forment un peuple commun avec des droits et devoirs communs, en dehors des clivages nationaux et qui placent l'intérêt de cet ensemble humain au-dessus des intérêts nationaux. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir à faire vivre cette belle intention.

LES HABITANTS DE LA TERRE FORMENT UN PEUPLE COMMUN.



Enfin, nous, enseignants, devons-nous assurer que nos étudiants comprennent le fait qu'ils sont considérés comme l'« autre » par de nombreuses personnes. Pour comprendre nos points communs et nos différences, et les apprécier, ils doivent apprendre l'histoire et la littérature et connaître les héros issus de la riche diversité des peuples qui ont contribué au développement de notre civilisation, de nos institutions et de nos valeurs. Sans cette connaissance de l'autre et de nous-mêmes, nous sommes voués à l'ignorance qui est le terreau de la suspicion, de la peur et des préjugés. C'est seulement avec cette prise de conscience que la citoyenneté mondiale deviendra une perspective et non pas une utopie.

Robert A. SCOTT
Universitaire américain



Les faits marquants

Novembre / Décembre 2022



Octobre : Soirée Halloween



Novembre : Beaujolais Nouveau



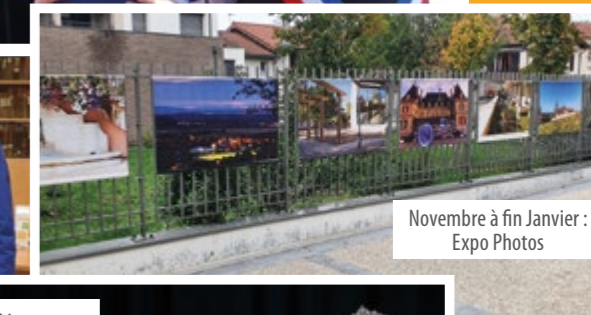
Novembre : Cérémonie du 1^{er} novembre



Novembre : Cérémonie du 11 novembre



Décembre : Remise du chèque pour Octobre Rose



Novembre à fin Janvier : Expo Photos



Décembre : Interclub de Judo



Novembre : Élection de la Reine du Carnaval



Décembre : Défilé du 8 décembre



Décembre : Colis aux seniors



Décembre : Illuminations de la commune



Décembre : Cross du Téléthon



Décembre : Marché de Noël



A l'heure où 2023 révèle ses premières aubes, qu'il nous soit permis d'exprimer à l'ensemble des Saint Pierrards, des vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel ou professionnel. En dépit des nombreux défis qui nous attendent, nous sommes résolus à aborder cette nouvelle année avec sérénité et détermination.

Si vous n'avez parcouru que d'un œil distrait ce magazine, permettez-nous de vous rappeler quelques points qui définissent nos objectifs pour 2023. Nous sommes tout d'abord conscients des enjeux énergétiques et climatiques.

Pour y répondre, la municipalité va engager un important programme de rénovation de l'éclairage public.

Nous allons continuer à planter des arbres dans les espaces urbains car nous avons pleinement conscience de l'utilité de ces îlots végétaux et de fraîcheur pour le bien-être des administrés.

Cette nouvelle année sera aussi l'occasion de poursuivre et de terminer les aménagements de la rue du Stade, du parking du complexe DesLyres, mais aussi d'engager ceux de la rue du 19 mars et ceux devant la salle Marcelle Genin.

En 2023, nous souhaitons que toutes les générations trouvent une réponse dans l'expression des politiques publiques que nous mettrons en œuvre.

Cette année continuera de porter notre ambition de faciliter l'inclusion au cœur du village, avec la poursuite du calendrier AD'AP, particulièrement au gymnase DesLyres, mais aussi et surtout avec la réalisation de la « Résidence Roger Vayssière » qui redonnera toute leur place à nos aînés.

Quant à elle, l'éco-résidence « La Clef des champs », qui donnera la priorité aux Saint Pierrards et/ou aux rapprochements familiaux, respectera notre cahier des charges axé sur la préservation de l'environnement.

Plus que jamais, cette nouvelle année sera celle de tous les Saint Pierrards, rassemblés autour de leur village, fiers de son passé et enthousiastes quant à son avenir.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Les élus de la liste majoritaire



En ce début d'année, tous les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre" vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023. Des vœux de bonheur et de santé bien sûr, mais surtout que cette nouvelle année apporte la paix, la sécurité et la stabilité dans un monde incertain. Dans le contexte inflationniste que nous vivons actuellement, nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent au quotidien. Espérons que 2023 voit leur situation s'améliorer.

En 2023 comme les années précédentes, vos représentants de "Rassemblement Pour Saint Pierre" resteront vigilants dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Fidèles à ces principes, nous validons bon nombre de dossiers présentés au conseil municipal mais proposons des alternatives pour ceux qui sont contrares à nos administrés. Comme lors du dernier conseil municipal de décembre, où nous n'avons pas validé un projet visant à urbaniser et bétonner davantage notre commune sans pour autant répondre aux attentes des Saint-Pierrards. En effet, contrairement aux choix de la majorité depuis 2008, nous proposons à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes, de donner la priorité à l'accès au logement aux Saint-Pierrards. Des conventions avec promoteurs et bailleurs sociaux permettraient à nos jeunes adultes, nos retraités, nos pompiers, aux familles monoparentales de rester sur la commune.

Par ailleurs, au vu des enjeux climatiques actuels, il convient de trouver le bon équilibre entre constructions et préservation des espaces agricoles.

Après presque deux ans de pandémie, 2022 a enfin permis aux Saint-Pierrards de se retrouver lors des grands rendez-vous qui rythment la vie de notre village. Souhaitons qu'il en soit de même en 2023...

Nous profitons de cette tribune pour saluer l'arrivée de Stéphanie Prost, nouvelle conseillère municipale de notre groupe. Vos élus de "Rassemblement Pour Saint Pierre" restent toujours à votre écoute. Belle et heureuse année 2023 à toutes et à tous !

Vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

du 7 octobre 2022 au 9 Janvier 2023 C'est la vie ...



NAISSANCES



FRADERA MONTASELL	Melissa	7 octobre
GRUET	Antoine, Mathieu, Aurélien	7 octobre
WACRENIER	Adam, Philippe, Toshko, Thierry	11 octobre
FERNANDEZ	Éthan	7 décembre
FIAT ROLDAN	Anaïs Pauline	19 décembre
HIRTZ	Noah Bertrand	24 décembre
JEAN	Chloé	2 janvier 2023

PACS



ABARNOU Benjamin & RAGOT Orianne 28 octobre

DÉCÈS



FLORET Elise, Marie épouse LOUVIER	12 octobre
SPADE Emile, Jacques	17 octobre
VALLE Lucia	12 décembre
LARDET Gérard	15 décembre
SIBERT Marinette	15 décembre
FRÉCHAT Andrée née CURT	27 décembre
GIFFARD Lucien	2 janvier 2023
ZORZI Anne-Marie épouse DURAND	4 janvier 2023
PRETTO Rosine épouse FACCHIN	5 janvier 2023
BOISSON Roger, Louis, Denis	9 janvier 2023

Hommage à Madame Jeanne PIOT

Jeanne PIOT nous a quittés à la fin du printemps dernier et nous tenions à lui rendre hommage à travers ces lignes, pour son investissement dans le monde associatif de la commune.

Avec son mari, ils s'étaient installés à Saint Pierre de Chandieu en 1973 et ils n'ont eu de cesse de consacrer leur temps libre aux autres.

Avec Monsieur BAYEUL, Monsieur PIOT avait créé « L'Air du Temps », la première Chorale du village.

Quant à Jeanne, elle s'est consacrée à l'alphabétisation pour les adultes qui ne maîtrisaient pas le Français et elle enseignait également le catéchisme à l'église et chez elle.

Par ailleurs, elle a créé avec Madame GEBEL, l'association « L'Art à soi » qui existe toujours et elle en fût la présidente pendant une période.

Une vie associative bien remplie qui a duré 21 ans (1973 à 1994) !



Hommage à Gérard LARDET



Gérard Lardet nous a quittés le 15 décembre dernier et ceux qui l'ont accompagné jusqu'au bout, pourront témoigner que c'est de la manière dont il a conduit sa vie qu'il a quitté cette terre, en décideur.

Né en 1941, il a partagé sa jeunesse entre Lyon et la Saône-et-Loire. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès, car en effet nous connaissions bien Gérard puisque de 2008 à 2020, il fut conseiller municipal. Il s'était investi notamment dans la restauration de la chapelle Saint-Thomas et la réédition du livre "Saint-Pierre et son passé".

Après des études supérieures à l'Institut polytechnique de Grenoble en 1962, il a travaillé dans la gestion des énergies et la maintenance d'équipements industriels. Il a terminé sa carrière en tant que Directeur délégué de la société Elyo Centre-Est Méditerranée et c'est à 60 ans qu'il a pris sa retraite. En 2003 avec sa femme AnneLise, ils s'installèrent dans la commune où ils prenaient plaisir à vivre. Gérard était un passionné de pêche, de golf, de voile, de ski, de voyages, bref un passionné de la vie.

Au sein de l'équipe municipale, c'était un homme actif et attentif au moindre détail qui aurait pu enrayer l'engrenage de la politique communale et nous aurions pu le qualifier de lanceur d'alerte !

C'était un mari, un père et un grand père qui avait un sens de la famille exacerbé et c'est à ses proches que nous pensons aujourd'hui.

SAINT PIERRE DE CHANDIEU organise

Salon du vin & des produits du terroir

ESPACE DESLYRES / RUE DU STADE

Entrée
GRATUITE

Samedi
10h/20h
4 & 5 février
2023
Dimanche
10h/18h

RESTAURATION
SUR PLACE PAR :



VERRE INAO
2€ au profit du CCAS



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.mairie-stpierredechandieu.com  MairieStPierredeChandieu